

LA PRESSE



EXCLUSIF

LA VIE DES HILTON AU CINÉMA

Sylvain Archambault tournera un film sur cette famille connue pour ses exploits et ses crimes.

ARTS

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE, PHOTOMONTAGE LA PRESSE



BUDGET FÉDÉRAL L'EMBARRAS DU CHOIX

La performance de l'économie canadienne donne de la latitude au ministre des Finances.

Jim Flaherty

PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

GRÈVE ÉTUDIANTE QUEL DIALOGUE?

Québec et les étudiants ont poursuivi les négociations pendant la grève de 2005. Pas cette fois. PAGES A2 ET A3



Des étudiants sont montés sur le toit de l'immeuble de la permanence du Parti libéral du Québec, hier.

PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE



EXCLUSIF

URGENCES DE MAISONNEUVE-ROSEMONT

« LA SITUATION EST INHUMAINE »

Excédés, les 500 médecins de l'hôpital réclament une centaine de lits de plus.

PAGES A6 ET A7

PHOTO PATRICK SANFAÇON, ARCHIVES LA PRESSE

PIERRE FOGLIA
SÉRIE ACCIDENTS
LA CULTURE VROUM-VROUM
PAGE A5

EXCLUSIF

« UN ÎLOT VOYAGEUR AGRICOLE »

Le dernier abattoir de bovins du Québec au cœur d'une controverse.

PAGE A14

TOUT SUR LES HYPOTHÈQUES
Cahier Portfolio



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

ÇA S'ARROSE!

Les Québécois Charles Francis et Stéphanie Horner (notre photo) se qualifient pour les Jeux olympiques de Londres. SPORTS



MICHÈLE OUMET
PROSTITUTION: LÉGALISONS, BORDEL!
PAGE A16

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
Quelque chose me dit que Randy Cunneyworth a laissé tomber ses cours de français.

Venez voir mon blogue! www.lapresse.ca/laporte



LV 6 21924 98765 1



BMO soutient le rêve des petits et des grands



BMO

DROITS DE SCOLARITÉ

↓ Arrestation d'un manifestant en avril 2005.

EN
200552
joursdurée de la grève
du 21 février
au 14 avril 2005

230 000

étudiants et
cégépiens au plus
fort de la grève

185 000

étudiants
et cégépiens
en grève au moment
de l'entente
de principe3 millions
PAR JOURcoût estimé à l'époque
pour chaque jour de
classe repris après le
15 juin dans les cégeps

PHOTO MARTIN TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE

GUERRE D'USURE

Loin de s'essouffler après 44 jours de grève, les étudiants ont poursuivi leur contestation, hier. Ils ont manifesté à plusieurs endroits à Montréal, dont la résidence du premier ministre Jean Charest. L'ex-ministre **Claude Castonguay** a appelé le gouvernement à négocier avec les grévistes, qui affirment être plus déterminés et plus unis que lors du conflit de 2005.



PASCALE BRETON

Des dizaines de milliers d'étudiants et de cégépiens en grève. Des perturbations économiques. Des manifestants bloquant le pont de Montréal, le pont de la Concorde et la permanence du Parti libéral. Il ne s'agit pas de l'actuelle grève étudiante, mais de celle de 2005.

En sept ans, le Québec aura connu deux printemps étudiants. Deux mouvements aux causes différentes, mais avec un résultat similaire: des semaines de perturbations.

En 2005, les étudiants et les cégépiens sont descendus dans la rue pour protester contre des coupes de 103 millions dans le régime de bourses.

Cette fois, les étudiants manifestent contre la hausse « brutale » des droits de scolarité qui passeront de 2168\$ à 3793\$ par année en 2016-2017.

Un débat plus large et englobant qu'en 2005, estime le porte-parole de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE), Gabriel Nadeau-Dubois.

« La grève est en train de s'élargir et d'aborder des problèmes de société plus larges sur le rôle de l'éducation et le rôle des universités », croit-il.

Cette année, les étudiants ont sorti les pancartes et commencé à désertier les salles de cours le 14 février. Le mouvement en est aujourd'hui à sa 44^e journée de grève. En 2005, la grève avait duré 52 jours.

Six semaines après le début de la grève, plus de 200 000 étudiants et cégépiens sont toujours en grève, rappelle la présidente de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Martine Desjardins.

« Le plateau d'étudiants est plus élevé qu'en 2005. Le mouvement est clairement plus fort », lance-t-elle.

Dialogue rompu

Mais une différence est notable entre les deux grèves. En 2005, les canaux de communication sont restés ouverts entre le gouvernement et les étudiants.

Nommé à peine quelques jours avant le déclenchement de la grève, le ministre de l'Éducation de l'époque, Jean-Marc Fournier, a même fait quelques offres aux étudiants avant d'en arriver à une entente de principe.

Cette fois, le dialogue est tout à fait rompu, et ce, depuis longtemps. La ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, a expliqué à plusieurs reprises que les étudiants avaient choisi de quitter une rencontre portant sur le financement des universités, en décembre 2010, fermant la porte à toute discussion. Elle a aussi répété qu'il n'y a pas lieu de négocier avec des organisations qui réclament soit le gel des droits de scolarité, soit la gratuité.

Le conflit semble maintenant atteindre un point de non-retour, malgré, cette semaine, une timide ouverture du premier ministre Jean Charest qui a évoqué une possible bonification du régime de prêts et bourses.

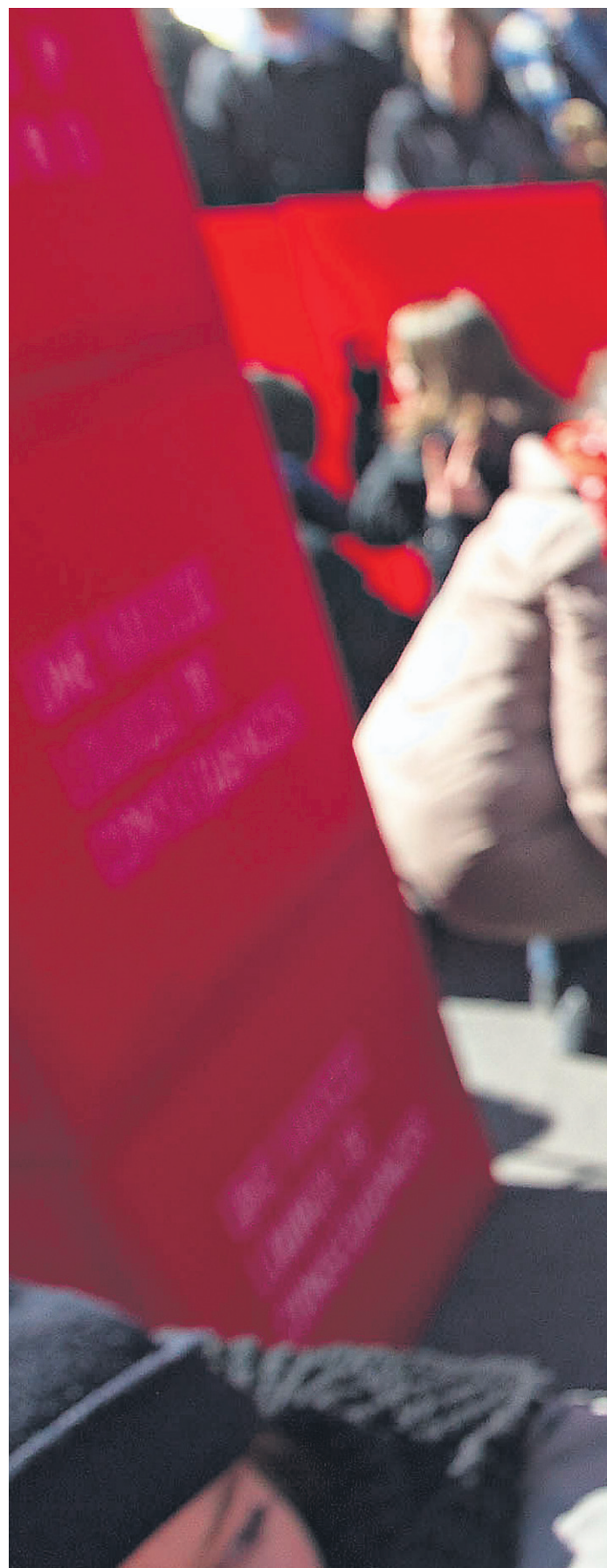
Plusieurs voix s'élèvent par ailleurs pour mettre en garde le gouvernement contre une radicalisation du mouvement si le conflit ne se règle pas.

Les actions se sont d'ailleurs multipliées dans la province au cours de la dernière semaine.

La manifestation d'envergure de la semaine dernière – qui a réuni entre 100 000 et 200 000 personnes selon les estimations – s'est déroulée dans le calme, mais n'a pas trouvé d'écho auprès du gouvernement, souligne le président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), Léo Bureau-Blouin.

« C'est sûr que lorsqu'on retourne dans nos assemblées et qu'on demande à nos membres de rester pacifiques, c'est notre crédibilité qui en prend un coup. Le gouvernement force les étudiants à envisager des moyens de pression plus forts », dit-il.

Il est évident que le mouvement va se radicaliser, croit quant à lui Gabriel Nadeau-Dubois, porte-parole de la CLASSE.



« Ça va faire sept semaines que les gens font des sacrifices académiques en espérant ouvrir un dialogue avec les libéraux et les libéraux refusent même de discuter. »

Comment tout cela va-t-il finir?

En 2005, la grève étudiante a fini en queue de poisson au bout de sept semaines. À contrecoeur, les étudiants ont ratifié une entente de principe qui prévoyait le retour de 482 des 618 millions de dollars en bourses sur six ans. Rien n'était toutefois prévu pour la première année de l'entente.

« Nous avons réussi à faire reculer le gouvernement sur l'essentiel, c'est-à-dire le retour des prêts et bourses, mais sur deux ans », se souvient le président de la FEUQ à l'époque, Pier-André Bouchard St-Amant.

En 2005, la CLASSE a toutefois été exclue de la table de négociation. Une situation qui a causé de vives tensions avec la FEUQ et la FECQ, et même entraîné des représailles à l'endroit de M. Bouchard St-Amant.

Cette fois, les trois organisations étudiantes affirment s'être entendues pour que toutes trois soient présentes à une hypothétique table de négociation.

On a toutefois pu voir des signes évidents de divergences au sein des associations le 22 mars, lorsque le temps des discours de clôture est venu.

« Il y a des détails sur lesquels ça accroche, mais globalement, on s'entend sur les objectifs, assure toutefois le président de la FECQ, Léo Bureau-Blouin.

Les associations ne doivent pas donner la chance au gouvernement de jouer la carte de la dissension, ajoute la présidente de la FEUQ, Martine Desjardins. « On s'entend sur l'objectif final qui est d'annuler la hausse. »

2020 Rue de la montagne, Montréal.

CHÂTEAU D'IVOIRE

JOAILLIERS



(514) 845-4651

CHATEAUDIVOIRE.COM

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE
À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE
SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

SOMMAIRE

Amusez-vous!	AFFAIRES 17
Astrologie du jour	AFFAIRES 16
Bourses	AFFAIRES 13-14
Débats	A22 et A23
Décès	AFFAIRES 15
Horaire télévision	ARTS 6

Loteries	A10
Monde	A20 à A21
Petites annonces	AFFAIRES 15
	AFFAIRES 4
Sudoku	AFFAIRES 4
Trait d'union	AFFAIRES 18

Météo

Nuageux avec percées de soleil, maximum 6, minimum -4. AFFAIRES 16

DROITS DE SCOLARITÉ

↓ Confrontation, mardi, devant le siège de la SAQ.

EN 2012

100 000 +

Le 22 mars, la manifestation « historique » a réuni entre 100 000 et 200 000 participants dans les rues de Montréal.

300 000

étudiants et cégépiens au plus fort de la grève

44 jours

durée de la grève à ce jour

205 000

étudiants et cégépiens en grève en date du 28 mars

— Pascale Breton



Les étudiants ont bloqué les accès aux bureaux de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), mardi, rue Sherbrooke Ouest, à Montréal.

PHOTOS PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Les manifestants ne s'essoufflent pas



Des étudiants défilant, hier, boulevard Pie-IX, dans l'est de Montréal.

ISABELLE AUDET,
ÉMILIE BILODEAU,
VINCENT LAROUCHE

Les actions étudiantes ne se sont pas essouffées hier. En matinée, des manifestants ont bloqué une entrée du port de Montréal tandis que d'autres encerclaient la permanence du Parti libéral du Québec. En après-midi, ils ont marché dans les rues du centre-ville. Hydro-Québec, la Tour de la Bourse et la résidence de Jean Charest n'ont d'ailleurs pas été épargnées par la visite de manifestants durant la journée.

À 10h, des centaines d'étudiants ont bloqué pendant plus d'une heure une entrée du port de Montréal, rue Notre-Dame. Ils ont ensuite marché et se sont arrêtés à l'angle des rues Notre-Dame et Viau. Une cinquantaine de manifestants ont déambulé un moment sur la voie ferrée dans le port de Montréal. La police est aussitôt intervenue et a lancé des gaz irritants sur la foule.

Ce coup d'éclat a été organisé par la CLASSE, un des regroupements d'étudiants et de cégépiens

en grève. C'est la deuxième fois que le groupe bloque les installations du port en une semaine. La circulation a aussi été perturbée rue Notre-Dame.

Au même moment, une centaine de manifestants ont aussi bloqué l'accès à la permanence du Parti libéral du Québec (PLQ), dans le secteur de la Petite-Italie, à Montréal, et ont empêché les employés d'entrer au travail.

Ils ont occupé toutes les entrées de l'immeuble, rue Waverly, et un groupe s'est juché sur le toit, où une grande banderole portant l'inscription « Non à la hausse » a été déroulée.

« On a dit clairement qu'on allait cibler les libéraux cette semaine. Nous allons rester ici jusqu'à une intervention policière ou jusqu'à ce que les libéraux partent », a expliqué Alexandre Goyer, porte-parole du groupe.

L'action a attiré l'attention de plusieurs passants sur l'immeuble anonyme de la rue Waverly. Certains se sont montrés très étonnés d'apprendre qu'il abritait le quartier général montréalais du PLQ.

La FECQ et la FEUQ huées

En après-midi, plusieurs étudiants qui avaient bloqué le port se sont retrouvés à la place Émilie-Gamelin. De là, ils ont zigzagué dans les rues du centre-ville sans dévoiler leur itinéraire aux policiers.

Arrivés à l'angle du boulevard Saint-Laurent et de la rue Marie-Anne, des manifestants sont montés sur le toit de l'immeuble qui abrite les bureaux de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et ont déroulé une banderole pour dénoncer le travail de la fédération qui avait accepté de négocier avec le gouvernement en 2005, sans la CLASSE.

Plus loin, cette fois devant les bureaux de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), le groupe s'est mis à huer.

En soirée, une autre manifestation, réunissant des dizaines de personnes, s'est mise en branle à l'Université de Montréal et s'est terminée devant la résidence de Jean Charest.

APPEL À LA MÉDIATION

C'est au gouvernement qu'il incombe de faire les premiers pas afin de rétablir un dialogue avec les étudiants, estime l'ancien ministre libéral Claude Castonguay, qui préconise la nomination d'un médiateur pour résoudre le conflit.

« Je ne sais vraiment pas comment on peut se dégager d'une telle situation où chacun reste campé sur ses positions, à moins qu'un certain dialogue s'ouvre et que les gens acceptent de part et d'autre de rechercher une solution », a déclaré M. Castonguay dans une entrevue à *La Presse*. Québec doit faire montre d'ouverture, ajoute-t-il du même souffle. « Même si les étudiants ont refusé il y a un an de discuter, je pense qu'on doit se souvenir que lorsqu'on est jeune, parfois, on fait des gestes plus ou moins réfléchis sans être trop conscient des conséquences. Il me semble qu'il appartient au gouvernement de faire les premiers pas. »

Le temps presse, cependant. « Je crains qu'à un moment donné, les jeunes ne se radicalisent et que ça n'aggrave la situation », a ajouté l'ancien ministre. Il croit d'ailleurs qu'un médiateur pourrait permettre aux deux parties de rétablir les ponts, mais précise ne pas avoir été pressenti pour jouer un tel rôle.

Il y a quelques jours, dans nos pages, l'ancien haut fonctionnaire au gouvernement et aujourd'hui consultant Louis Bernard a proposé lui aussi la nomination d'un médiateur.

Lors de la grève étudiante de 2005, l'ancien président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), Henri Massé, avait discrètement joué un rôle dans les coulisses afin d'amener les étudiants et le gouvernement à convenir d'une entente. C'était après avoir soulevé l'ire des étudiants en les invitant publiquement « à mettre de l'eau dans leur vin ».

— Pascale Breton

1 MANIF X 4

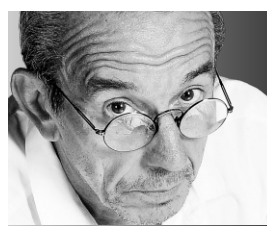
Le centre-ville de Montréal risque d'être perturbé en début d'après-midi aujourd'hui. À midi, la CLASSE organise une « grande mascarade » au square Phillips. De là, les manifestants,

qui sont invités à se déguiser et à se masquer, emprunteront quatre itinéraires, tous connus des policiers. Les quatre parcours prendront tous fin à la place Émilie-Gamelin.

Voyez les trajets sur lapresse.ca/trajets

SÉRIE ACCIDENTS

LA CULTURE VROUM-VROUM



PIERRE FOGLIA
CHRONIQUE

Ce fut sans doute un des accidents les plus spectaculaires jamais arrivés à Montréal. Un chauffard ivre, qui circulait à très haute vitesse sur l'autoroute Décarie, a perdu la maîtrise de sa voiture, qui est allée heurter le parapet central avant de s'envoler littéralement dans les airs pour passer à travers le grillage de la clôture qui sépare les deux sections de l'autoroute, et pour finalement rebondir, dans l'autre section, sur le toit d'un véhicule, tuant sur le coup une prof du cégep de Saint-Jérôme qui venait de conduire sa fille à l'aéroport.

Le chauffard blessera sérieusement le conducteur d'un autre véhicule avant de s'immobiliser. L'autoroute Décarie a dû être fermée dans les deux sens jusqu'au lendemain matin. La porte-parole de Transports Québec ne se souvenait pas d'une scène d'accident aussi échevelée, avec des voitures renversées partout...

Neuf accusations criminelles ont été portées contre le chauffard qui, trois ans plus tard (!) a été condamné à... trois ans de prison.

Un grand sentiment d'injustice anéantit les parents des victimes, qui trouvent déraisonnables les peines infligées à ceux qui tuent un être cher ou le blessent sérieusement. Même si je ne suis pas un partisan de lourdes peines de prison, certaines sanctions – surtout celles infligées aux

contrevenants mineurs – tiennent de la petite tape sur les doigts.

Neuf mois en garde fermée, six mois dans la communauté pour avoir tué quelqu'un à 180 km/h, soûl, on peut comprendre l'indignation des veuves, des mères qui trouvent qu'on insulte la mémoire de leurs disparus.

Mais bon, il a 16 ans et on ne va tout de même pas, même si ça ferait plaisir à M. Harper, envoyer ce petit con au bagne pour la vie. Me semble que la punition devrait avoir ici le sens de «réparation».

Dans notre régime «sans égard à la faute», dans le cas d'un décès, la SAAQ verse une indemnité de 51 000 \$ à la veuve ou aux enfants. Pourquoi la SAAQ n'exigerait-elle pas du contrevenant qui a tué «avec facultés affaiblies», dès lors qu'il a été reconnu coupable, le remboursement de ces 51 000 \$? Un peu comme on rembourse une dette.

«Sans égard à la faute», mais pas dans le cas de fautes criminelles et jugées comme telles. Ou serait-ce ici ouvrir une brèche qui emporterait tout le barrage?

La SAAQ verse annuellement 1 milliard de dollars en compensations diverses aux accidentés de la route. Elle paie les frais funéraires (4826 \$), elle paie pour des remplacements de revenu, elle paie pour les séquelles (jusqu'à un maximum de

226 000 \$ dans le cas d'une tétraplégie, par exemple), elle finance en partie les centres de réadaptation (inclus dans le milliard). Bref, une merveille de régime, un instrument qui a mis fin aux poursuites judiciaires interminables et qui assure une compensation minimale. Merci, madame Payette. Je me demandais seulement si, dans le cas du petit con à 180 km/h, il ne conviendrait pas de l'obliger à rembourser la SAAQ. L'expression «payer sa dette à la société» prendrait alors tout son sens.

Pour en revenir aux peines de prison, Stéphanie Landry, procureure de la Couronne à Sherbrooke, a obtenu sept ans de prison (confirmés par la Cour d'appel) dans un dossier de conduite avec facultés affaiblies. Il s'agit du cas de cette étudiante de 20 ans de Sutton (Corinthe) dont j'ai parlé dans mon texte de lundi, tuée par un soûl dans la cinquantaine qui collectionnait les condamnations pour conduite en état d'ébriété.

La procureure indique que le poignant témoignage des parents, lors de l'audience sur la peine, n'est certes pas étranger à la sévérité de cette peine, la plus sévère à l'époque pour un cas de conduite avec facultés affaiblies, et il plaît à la procureure de croire que ce dossier a, depuis, fait école.



Dans presque tous les témoignages recueillis au cours de ce reportage, un regret récurrent chez les victimes: l'absence d'excuses des contrevenants. Pas un mot, pas un coup de téléphone, rien. Il était soûl, il a tué ma fille, mais ça ne lui vient même pas à l'idée de s'excuser.

De l'impolitesse? Bien pire: le sentiment que c'était juste un accident.

Ceci n'est pas un regret mais une statistique: le type qui était soûl à 180 km/h, pas attaché, s'en sort assez souvent avec presque rien. Parfois, même, il devient un héros. Comme celui-là qui a tué deux personnes en plus d'en blesser gravement une autre et qui a été fièrement baptisé Le Killer dans les pages Facebook de ses amis.



Pour finir cette série, une bonne nouvelle. Il y a eu 487 morts en 2010 sur les routes du Québec pour un parc automobile de 6 millions de voitures. En 1973, pour 3 fois moins de voitures (2,3 millions), il y a eu 5 fois plus de morts: 2209.

En 2010, il y a eu 2300 blessés graves (nécessitant une hospitalisation) et 41 000 blessés légers (par exemple, des fractures).

La bonne nouvelle, c'est que ça continue de baisser un tout petit peu chaque année. La mauvaise nouvelle: un tout petit peu seulement.

Alors? Une meilleure surveillance policière? D'autres campagnes de sensibilisation? Une configuration plus sécuritaire des véhicules? Tout cela, bien sûr. Ajoutez à cela l'augmentation du prix de l'essence – je sais, je sais, n'empêche que ça joue un rôle.

Ajoutez des lois plus sévères. Dans deux semaines – à partir du 15 avril –, le zéro alcool qui s'appliquait jusqu'ici aux conducteurs de moins de 18 ans s'appliquera à tous les conducteurs de véhicules motorisés de moins de 21 ans.

Reste que, à la fin, toutes mesures prises, il reste le plus

difficile. Le plus facile, c'est de s'attaquer à la vitesse, à l'alcool, à la drogue. Le plus difficile? S'attaquer à la culture. Disons ça autrement. Disons qu'il y a des radars pour dire: tu vas vraiment trop vite. Il n'y a pas encore de radars pour dire: t'es vraiment trop con.

Pour terminer cette série comme je l'ai commencée, une illustration, une dernière. Il avait 16 ans, il allait très vite, il a pris le fossé, il est mort sous sa voiture.

Ses chums, une demi-douzaine, ceux avec lesquels il faisait la course sur des routes peu surveillées, ceux avec lesquels il faisait de la boucane avec ses pneus, ses chums étaient au salon funéraire avec leurs blousons de course, la casquette vissée sur la tête. Dans un geste dont je ne saisis pas très bien la signification, ils sont allés déposer leur permis de conduire dans le cercueil avant qu'on le ferme. Ce sont eux qui ont porté la boîte jusqu'au corbillard.

Ils avaient des allures de soldats, compagnons d'armes qui portaient un des leurs tombé au combat.

C'est ce que je veux dire quand je dis que le plus dur reste à faire: s'attaquer à la culture vroom-vroom.

Est-ce qu'il y a des parents dans la salle?

REMERCIEMENTS — À MADD et à sa directrice pour le Québec, Marie-Claude Morin. MADD (les Mères contre l'alcool au volant) lutte depuis 30 ans contre l'alcool (et le cannabis) au volant. MADD encourage les victimes à prendre la parole pour partager leur douloureuse expérience.

À Mme Johanne Saint-Cyr, vice-présidente de la SAAQ, et à ses fonctionnaires. À Jean-Marie De Koninck.

Droits de scolarité Legault fait une proposition

Le chef caquiste François Legault a présenté hier une «proposition concrète pour essayer de faire avancer le débat sur la hausse des droits de scolarité». Mais les fédérations étudiantes des cégeps et des universités – la FECQ et la FEUQ – l'ont aussitôt critiquée.

La présidente de la FEUQ, Martine Desjardins, se dit contre le remboursement des dettes d'études proportionnel au revenu (RPR). Son collègue de la FECQ, Léo Bureau-Blouin, conteste

les chiffres utilisés par M. Legault. Il lui reproche d'avoir «conçu une mesure à la va-vite». Les deux présidents voient toutefois d'un bon œil l'idée d'abaisser la contribution parentale dans le calcul de l'aide financière. Ils se disent «ouverts à la discussion», mais ils réclament un gel des droits de scolarité; M. Legault appuie la hausse.

Selon la ministre Line Beauchamp, François Legault «fait une proposition qui ne répond en rien au fait que les étudiants

disent: "Nous, on ne veut pas parler de notre contribution, allez prendre l'argent ailleurs."» Elle n'a pas voulu se prononcer sur le RPR, qui est aussi proposé par la Commission-Jeunesse de son parti. Elle reste inflexible sur la hausse des droits. «Quand on dit qu'on est ouverts au dialogue, c'est que, par exemple, chaque année, il y a eu des réaménagements au programme de prêts et bourses», a-t-elle souligné.

— Tommy Chouinard

CYCLE NERON www.cycleneron.com **SPECIALIZED**

VITA X3 LOW ENTRY 2011
PRIX COURANT : 579⁹⁹\$
469⁹⁹\$

SIRRUS SPORT 2011
PRIX COURANT : 689⁹⁹\$
549⁹⁹\$

ALLEZ SPORT 2011
PRIX COURANT : 1 099⁹⁹\$
879⁹⁹\$

TAR MAC ELITE 2011
PRIX COURANT : 2 379⁹⁹\$
1829⁹⁹\$

Brossard 2640, boulevard Lapinière, Tél.: 450.678.5880
Boucherville 513, rue Samuel-de-Champlain, Tél.: 450.857.1205

www.cycleneron.com

Les quantités sont limitées.

LE 31

Économisez 35%

LE BOXEUR EFFIGIE NAVALE
12⁹⁹

Un style nautique pure mode avec ses fines rayures en contraste et son motif ancre stylisée imprimé sur un côté. Devant profilé par des coutures ergonomiques surfilées, taille avec élastique enrobé pour un confort supérieur. Mélange stretch 95% coton 5% spandex. Rouge et blanc ou marine et blanc. Tp.p.m.g.tg. Rég. 20.00 style 7292.

achats EN LIGNE simons.ca

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, CARREFOUR LAVAL SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 1-877-666-1840

SANTÉ

Les 500 médecins de Maisonneuve-Rosemont sonnent l'alarme

Situation « inhumaine » aux urgences

EXCLUSIF

SARA CHAMPAGNE

Les 500 médecins de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, dans l'est de Montréal, n'en peuvent plus de la situation « inhumaine » que doivent endurer leurs patients aux urgences, reconnues année après année comme étant les plus débordées de la province.

Ils réclament à l'unanimité l'ouverture d'une centaine de lits supplémentaires d'ici cinq ans, dont une trentaine au deuxième étage des urgences,

dont l'agrandissement déjà planifié ne prévoit que trois lits de plus. Les autres lits se trouveraient dans une nouvelle aile de soins aigus, au même endroit.

Les urgences de cet hôpital desservent un territoire de près de 600 000 personnes, soit l'équivalent de la ville de Québec. Le taux d'occupation est constamment de quatre sur une échelle de cinq, du mois de novembre au mois de mars. Par exemple, hier, il y avait 69 patients pour 54 civières fonctionnelles, un taux d'occupation avoisinant 130 %. Mais ce taux dépasse souvent 150 %.

« Pire que nous pensions »

Le président du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP), le D^r Rafik Ghali, illustre la situation

consultation, affirme-t-il. La situation est inhumaine pour les patients. Le travail des médecins est devenu également difficile, parce que

« Si on est capables de construire un nouveau Colisée de 400 millions en trois ans, on ne voit pas pourquoi on ne pourrait pas se virer de bord rapidement. » – D^r Rafik Ghali

en disant que les patients sont empilés les uns par-dessus les autres. « Ce n'est pas rare de devoir mettre un patient en attente d'hospitalisation dans une salle de

l'une des facettes de notre pratique est de traiter les malades dans la dignité, ce qui n'est plus le cas. »

Le D^r Ghali, qui représente les 500 médecins de l'hôpital

Maisonneuve-Rosemont, estime que l'est de Montréal vit déjà les effets du vieillissement de la population que prévoit le gouvernement. « Et ces projections étaient optimistes. Ici, nous les vivons maintenant, et c'est pire que nous pensions. »

La solution est donc l'ouverture de lits, selon les médecins. « Je pense que ça peut se faire rapidement, c'est ce qu'il est important de retenir, ajoute le D^r Ghali. Si on est capables de construire un nouveau Colisée de 400 millions en trois ans, on ne voit pas pourquoi on ne pourrait pas se virer de bord rapidement. »

ÉCONOMISEZ 50% sur tous les lits Finley
grand 1000078 1099\$ **SOLDE 549\$**
très grand 1000077 1199\$ **SOLDE 599\$**

BOMBAY
Classiques
jusqu'à **50%** de rabais*

Orchidée II Manhattan
1006602 249\$ **SOLDE 149\$**
ÉCONOMISEZ 50%

Table d'appoint Messina
1853227 299\$ **SOLDE 149\$**
ÉCONOMISEZ 50%

Bureau Avignon
1851494 699\$ **SOLDE 349\$**
ÉCONOMISEZ 50%

ÉCONOMISEZ 50% sur tous les accessoires de bureau Stanton

Sous-main 2100306 99\$ SOLDE 49⁵⁰\$	Pot à crayons 2100319 35\$ SOLDE 17⁵⁰\$
Porte-cartes professionnelles 2100322 29\$ SOLDE 14⁵⁰\$	Serre-livres à photos 1004540 129\$ SOLDE 64⁵⁰\$

Cancer Baisse de cas depuis les années 90

WASHINGTON — Les taux de nouveaux cancers diagnostiqués et de mortalité qui en résulte aux États-Unis poursuivent le recul amorcé au début des années 90, selon les dernières statistiques officielles publiées hier. Le taux de nouveaux cas de cancer a diminué de près de 1% par an en moyenne chez les hommes et les femmes de 1998 à 2006, avec une légère stabilisation de 2006 à 2008, précise le rapport réalisé par les Centres fédéraux de contrôle et de prévention des maladies (CDC), l'Institut national du cancer (NCI) et l'American Cancer Society.

Le taux de mortalité a également reculé de 1,5% chaque année tous sexes confondus et de 1,7% chez les enfants (19 ans et moins) durant cette période. Le rapport relate, pour la deuxième année consécutive, une diminution de la mortalité due au cancer du poumon chez les femmes. Chez les hommes, le taux de mortalité liée à ce cancer baisse depuis le début des années 80.

Le taux de nouveaux cancers du sein chez les femmes a reculé entre 1999 et 2004, avant de se stabiliser de 2004 à 2008.

— Agence France-Presse



PHOTO REUTERS

Des adversaires de la réforme de la santé devant la Cour suprême.

ObamaCare La Cour suprême clôt ses audiences

WASHINGTON — Plusieurs juges de la Cour suprême des États-Unis ont semblé réceptifs, hier, à l'idée que certaines portions de la réforme de la santé du président Obama puissent survivre même si la cour déclare inconstitutionnelle la clause qui oblige tous les Américains à acheter une assurance-santé et qui représente le cœur de la loi.

Au troisième et dernier jour des audiences sur le principal accomplissement de la présidence de Barack Obama, les juges ont interrogé les avocats des 26 États qui veulent faire invalider la loi, en totalité ou en partie.

Les juges Sonia Sotomayor, Elena Kagan et Ruth Bader Ginsburg, et même les juges conservateurs John Roberts et Antonin Scalia, ont semblé ouverts à l'idée que la loi puisse contenir des dispositions qui pourraient être maintenues même si le « mandat individuel » qui oblige les Américains à acheter une assurance est invalidé. Cette possibilité a semblé de plus en plus probable hier. La décision de la cour est attendue en juin, en pleine campagne en vue de l'élection.

— Associated Press

PAIEMENTS MINIMAUX SANS INTÉRÊT POUR 6 MOIS**

SUR LES ACHATS DE 500 \$ OU PLUS TRAITÉS AVEC VOTRE CARTE DE CRÉDIT BOMBAY OU RÉNOVEZ

TOUTES LES OPTIONS DE FINANCEMENT SONT OFFERTES SOUS RÉSERVE DE L'APPROBATION DU CRÉDIT

Décarie, coin Jean-Talon 514 341 4927	Le Carrefour Laval 450 978 5362	Centre Rockland 514 344 4688	Kirkland 514 428 0606	Les Galeries d'Anjou 514 352 7696	Place Rosemère 450 979 2772	Place Ste-Foy 418 651 7664	Quartier Dix30 450 462 2535	Carrefour Champêtre 450 534 0611
---	---------------------------------------	------------------------------------	--------------------------	---	-----------------------------------	-------------------------------	-----------------------------------	--

www.bombay.ca

*Le rabais s'applique aux prix courants. Ne comprend pas les nouveautés. **Période promotionnelle de 6 mois sans intérêts avec paiements minimaux : Sous réserve de l'approbation du crédit pour les détenteurs de la carte de crédit Rénovez, dans les magasins Bombay. Un achat minimal de 500 \$ est exigé. Un paiement mensuel équivalent au plus élevé de 15 \$ ou de 3.5% de votre solde est exigé durant la période promotionnelle. Les intérêts calculés au taux privilégié s'accumulent sur le solde impayé à compter de la date de l'achat. Si le montant de l'achat et tous les frais facturés à l'égard de l'achat ne sont pas payés avant la date d'échéance de la promotion, les intérêts accumulés sont exigibles et ajoutés à votre solde. Si durant la période promotionnelle vous n'effectuez pas un paiement minimal exigé, l'offre promotionnelle sera annulée et les intérêts accumulés sont exigibles et ajoutés à votre solde. Le solde impayé sur l'offre promotionnelle sera chargé des intérêts au taux privilégié jusqu'à ce que le solde soit payé en entier. Le taux privilégié est de 29.9%. Pour de plus amples détails, demandez à un(e) associé(e).

Nouvel hôpital

Le ministre de la Santé, Yves Bolduc, reconnaît depuis deux ans qu'il y a un problème dans l'est de Montréal, mais il répète que la solution passe par la construction d'un nouvel hôpital. Pour Maisonneuve-Rosemont, il a approuvé un agrandissement qui fera passer le nombre de lits de 54 à 57. Du côté de la direction de l'hôpital, on a déjà mis en place des mesures pour recruter des infirmières, on a adopté la méthode Lean (Toyota) et on a conclu des ententes avec trois cliniques afin d'y diriger des patients. Mais l'engorgement perdure.

D'ici quelques jours, la direction de l'hôpital devrait dévoiler les maquettes d'un centre de soins aigus qui serait construit juste derrière le bâtiment principal. Le gouvernement a déjà approuvé le projet, mais les sommes n'ont pas encore été attribuées. Il est clair que la construction, dont le coût est évalué à 300 millions de dollars, ne commencera pas dans un avenir rapproché, surtout si le ministre Bolduc va de l'avant avec son projet de construire un hôpital flambant neuf.



Le ministre de la Santé, Yves Bolduc, reconnaît depuis deux ans qu'il y a un problème dans l'est de Montréal, mais il répète que la solution passe par la construction d'un nouvel hôpital.

LES FUTURES URGENCES DE M-R

Coût	64 millions
Agrandissement	9023 m ² Ce qui fera tripler la superficie.
Réaménagement	3469 m ²
Nombre de lits	de 54 à 57
Inauguration prévue	2013

Cet investissement est le quatrième à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, après le centre de soins ambulatoires (73 millions), le pavillon de radio-oncologie (40 millions) et le centre de thérapie cellulaire (20 millions).

31h48

C'est la durée de séjour moyenne enregistrée l'an dernier aux urgences de Maisonneuve-Rosemont, selon le palmarès annuel des urgences de *La Presse*. Il s'agit du plus long temps d'attente au Québec.

AÉROPORT DE ST-HUBERT

La mairesse St-Hilaire visée par une poursuite de 20 millions

EXCLUSIF

MARTIN CROTEAU

OTTAWA — La bataille juridique qui paralyse l'aéroport de Saint-Hubert s'est intensifiée d'un cran, hier, lorsqu'une entreprise d'aviation a intenté une poursuite de 20 millions de dollars contre la mairesse de Longueuil, Caroline St-Hilaire, la Ville et la direction de l'aéroport.

La société Pascan était déjà au cœur de trois litiges avec l'organisme à but non lucratif qui administre cette infrastructure, DASH-L. Avec deux entreprises liées, elle accuse maintenant la mairesse, la Ville et DASH-L d'avoir fait «illégalement obstruction» au développement de ses affaires.

Pascan est un transporteur aérien qui dessert une quinzaine de villes au Québec. Pour entretenir une flotte qui est passée de 8 à 23 avions, l'entreprise souhaite louer un terrain vacant adjacent à ses installations. Une entente de principe a été conclue en 2010. Mais, selon la poursuite, DASH-L l'a sabotée pour «satisfaire les intérêts de l'un de ses administrateurs».

Un terminal souhaité

L'administrateur en question, Ken Livingstone, souhaite bâtir un terminal à l'aéroport de Saint-Hubert, en face des installations de Pascan. Si son projet voit le jour, les appareils de Pascan devront utiliser ses installations.

«Les défenseurs agissent de manière concertée pour forcer les demanderesse à devenir locataires de l'aérocentre», soutient la poursuite.

Pascan estime que ce bras de fer lui a fait perdre au moins 20 millions.

L'agglomération de Longueuil exerce un contrôle important sur DASH-L puisqu'elle y nomme une majorité des administrateurs. La mairesse, Caroline St-Hilaire, est donc personnellement responsable de la situation, soutient Pascan.

La mairesse St-Hilaire a préféré réserver ses commentaires, hier, le temps de prendre la mesure de la poursuite.

À la Ville de Longueuil, on souligne que Pascan est maintenant impliquée dans quatre litiges avec DASH-L.

La mairesse St-Hilaire a récemment annoncé son intention de placer l'aéroport de Saint-Hubert sous contrôle de l'agglomération. Un chassé-croisé de recours judiciaires paralyse la direction de l'aéroport de Saint-Hubert depuis maintenant deux ans.

LE BUDGET FÉDÉRAL 2012 À LA LOUPE

POUR TOUT SAVOIR, UN SEUL ENDROIT : RADIO-CANADA AUJOURD'HUI 16H SUR TOUTES NOS PLATEFORMES

<p>À LA TÉLÉVISION DE RADIO-CANADA ET SUR RDI</p> <p>Émission spéciale en direct d'Ottawa animée par Patrice Roy avec Emmanuelle Latraverse et Gérald Fillion</p>	<p>SUR INTERNET</p> <p>Les faits saillants, entrevues et analyses ainsi que vos réactions sur Radio-Canada.ca/budget</p>	<p>À LA PREMIÈRE CHAÎNE</p> <p>Émission spéciale en direct d'Ottawa animée par Jean-Sébastien Bernatchez</p>
--	---	---

RADIO | TÉLÉVISION | INTERNET

MONTRÉAL PLUS

Les coûts du train de l'Est pourraient encore grimper

Trois expropriés réclament 28 millions

BRUNO BISSON
ET ANDRÉ NOËL

Trois dossiers d'acquisitions immobilières en litige devant le Tribunal administratif du Québec (TAQ) pourraient faire encore grimper le coût des terrains nécessaires à la construction du train de banlieue Montréal-Mascouche, selon des informations obtenues par *La Presse*.

Les propriétaires et occupants de deux terrains expropriés pour la construction des gares de Saint-Léonard et de Terrebonne réclament au total plus de 28 millions à l'Agence métropolitaine de transport (AMT).

Les sommes prévues pour l'achat de ces terrains dans le plus récent budget du train de l'Est représentent environ la moitié de ce total.

Selon les documents d'Infrastructure Québec que *La Presse* a obtenus, ces trois dossiers présentent toujours «un risque de dépassement des coûts», dans

le cadre d'un projet qui a déjà connu sa large part de dépassements depuis cinq ans.

Annoncée en 2006 par le gouvernement du Québec, la réalisation du train de l'Est entre Montréal et Mascouche devait coûter, à l'origine, 300 millions. Après un réexa-

gouvernement de prévoir une enveloppe de 46 millions pour couvrir certains imprévus pouvant survenir avant la mise en service du train, prévue en 2014. Ces trois dossiers d'expropriation font partie de ces «risques de dépassement des coûts» relevés par Infrastructure Québec.

Selon les documents d'Infrastructure Québec que *La Presse* a obtenus, ces trois dossiers présentent toujours «un risque de dépassement des coûts», dans le cadre d'un projet qui a déjà connu sa large part de dépassements depuis cinq ans.

men complet de ses coûts et échéanciers, mené l'an dernier par Infrastructure Québec à la demande du Conseil du Trésor, le coût du projet est maintenant estimé à 671 millions.

Dans son estimation des coûts, Infrastructure Québec a de plus recommandé au

Spéculation immobilière

La Presse a révélé hier que le coût d'acquisition des terrains nécessaires pour la réalisation du train de l'Est a plus que doublé depuis son annonce, en 2006, parce que l'AMT a trop tardé à les exproprier.

Selon un évaluateur agréé mandaté par Infrastructure Québec, le coût de tous les terrains nécessaires aurait été de 18 millions si l'AMT en avait fait l'acquisition dès 2006. En raison de la spéculation immobilière qui a suivi l'annonce du projet, les mêmes terrains pourraient aujourd'hui coûter plus du double, soit 38 millions.

Ces nouvelles révélations ont incité l'opposition officielle à revenir à la charge, hier à l'Assemblée nationale, pour exiger «que le Vérificateur général du Québec fasse la lumière sur le fiasco libéral du train de l'Est».

Interrogé hier à ce propos par le député péquiste Nicolas Girard, le ministre des Transports, Pierre Moreau, a assuré que le total de 38 millions était «probablement prématuré» parce que, dans plusieurs cas, les sommes à verser aux propriétaires seront déterminées par le Tribunal administratif.

M. Moreau a ajouté qu'en raison de changements apportés au projet, «10 terrains qui étaient visés par l'acquisition à l'origine ne seront plus requis, faisant réduire ainsi les coûts d'acquisition des terrains».

Le ministre n'a pas précisé quels terrains ne seront plus requis ni les économies anticipées en raison de ce changement.

Dans le cas de la gare de Saint-Léonard, le propriétaire du terrain exproprié au nord de la voie ferrée réclame plus de 6 millions pour sa propriété. L'entreprise qui occupait ces terrains et qui a dû fermer boutique en 2010, Pièces d'auto Montréal-Nord, réclame pour sa part plus de 8 millions en indemnités. Le budget total de l'AMT pour l'achat des terrains de cette gare est de seulement 6 millions.

À Terrebonne, les propriétaires d'un grand lot situé en bordure de l'autoroute 640 réclament plus de 14 millions de l'AMT devant le TAQ.

Sainte-Catherine La partie piétonne amputée d'un coin de rue l'été prochain

La partie piétonne de la rue Sainte-Catherine sera finalement amputée l'été prochain, mais seulement d'un coin de rue. Ainsi en a décidé l'arrondissement de Ville-Marie, qui a annoncé par communiqué en être arrivé à ce compromis «très positif». Pour contourner le problème de sécurité posé par le parc Émilie-Gamelin, que fréquentent de nombreux sans-abri et revendeurs de drogue, on a décidé d'arrêter la partie piétonne à la rue Saint-Hubert au lieu de la rue Berri comme c'était le cas l'an dernier. Vers l'est, la rue sera réservée aux piétons jusqu'à l'avenue Papineau. On évoquait depuis un mois la possibilité de raccourcir la portion piétonne entre les rues Amherst et Berri. L'arrondissement explique

être arrivé à cette solution «après plusieurs semaines de discussions fructueuses» entre la Société de développement commercial du Village, l'arrondissement et le Service de police de la Ville de Montréal. «Il était essentiel de tenir compte des préoccupations relatives à la sécurité, soulevées tant par le SPVM que par plusieurs citoyens et commerçants», explique Alain Dufort, directeur général adjoint de l'arrondissement. Les nouvelles limites de la rue piétonne, en vigueur du 14 mai au 7 septembre, seront soumises aux élus ce printemps. L'arrondissement compte toujours prolonger l'espace piétonnier jusqu'à la Place des Arts «d'ici deux à trois ans», précise-t-on.

— Karim Benessaïh



PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE

L'évènement

Volkswagen pour tous

0% TAP + jusqu'à **500 \$**
sur 36 mois* de rabais sur votre première mensualité**

sur nos modèles les plus populaires

C'est ça, la valeur de l'ingénierie allemande.

JETTA 2012 à partir de 17 240 \$* / GOLF 3 portes 2012 à partir de 21 440 \$* / La toute nouvelle PASSAT 2012 à partir de 25 440 \$* / Le nouveau TIGUAN 2012 à partir de 29 555 \$*



Insurance Institute for Highway Safety
Véhicule le plus sécuritaire
Jetta 2012 / Golf 5 portes 2012 / Passat 2012 / Tiguan 2012



Voiture de l'année 2012
Selon Motor Trend^{MD}
Passat 2012



Das Auto.

1 888 ROULE VW

vw.ca

*Cette offre de financement d'une durée limitée est sujette à l'approbation du crédit de Volkswagen Finance et disponible à l'achat d'un modèle Jetta 2012 de 2,0 L / Golf 3 portes 2012 de 2,5 L / Passat 2012 de 2,5 L / Tiguan 2.0T 2012. Un PDSF de 17 240 \$ / 21 440 \$ / 25 440 \$ / 29 555 \$ (frais de transport et inspection de prélivraison de 1 365 \$ / 1 365 \$ / 1 365 \$ / 1 580 \$ et taxe d'accise de 100 \$ sur le climatiseur, si applicable, inclus) pour le modèle Jetta 2012 de 2,0 L / Golf 2012 de 2,5 L / Passat 2012 de 2,5 L / Tiguan 2.0T 2012 neuf de base et non immatriculé avec boîte manuelle à 5 vitesses / 5 vitesses / 5 vitesses / 6 vitesses, au taux de crédit annuel de 0 %, correspond à une mensualité de 478,88 \$ / 595,55 \$ / 706,66 \$ / 820,97 \$ sur 36 mois. Frais de crédit de 46 \$ (frais d'inscription au RDPRM) pour une obligation totale de 17 286 \$ / 21 486 \$ / 25 486 \$ / 29 601 \$. Un acompte ou un échange équivalent peut être requis au moment de la signature. Immatriculation, assurances, droits, options et taxes applicables en sus. **Rabais de 400 \$ / 400 \$ / 500 \$ / 500 \$ applicable au financement à l'achat (sur approbation de crédit de Volkswagen Finance) de certains modèles Jetta / Golf / Passat / Tiguan 2012 neufs et non immatriculés. Certaines conditions s'appliquent (modèles TDI Diesel propre, Golf R, Golf GTI et Jetta GLI exclus). Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Offres en vigueur jusqu'au 31 mai 2012 et pouvant être modifiées ou retirées en tout temps sans préavis. Modèles montrés : Jetta Highline 2012 de 2,5 L, 26 340 \$; Golf 3 portes Sportline 2012 de 2,5 L, 25 715 \$; Passat Highline 2012 de 2,5 L, 32 940 \$; Tiguan 2.0T 2012, 41 955 \$. Certaines options et certains accessoires sont en sus. Modèles montrés à titre indicatif seulement. « Volkswagen », le logo Volkswagen, « Das Auto » et « Tiguan » sont des marques déposées de Volkswagen AG. Motor Trend^{MD} Magazine est une marque déposée de Source Interlink Magazines, LLC. © Volkswagen Canada 2012.

Projet de construction bloqué dans le Vieux-Montréal

Des citoyens gagnent une bataille



KARIM BENESSAIEH

La deuxième fois était la bonne pour les opposants à la construction d'une tour de 12 étages à deux pas du Vieux-Port. Interrompue la semaine dernière à cause de la manifestation étudiante, la signature du registre a été prolongée d'une heure mardi dernier. Cela a suffi pour atteindre 290 signatures, soit 68 de plus que ce qui était nécessaire pour bloquer le projet du 711, rue de la Commune.

C'est donc un nouveau rebondissement pour cet immeuble à l'histoire peu banale, selon les recherches de *La Presse*. Il a été vendu en mai dernier par une filiale de la Société d'habitation et de développement de Montréal à Élias Noujaim. Celui-ci était l'associé canadien de Belhassen Trabelsi, le beau-fils du dictateur tunisien déchu Ben Ali.

Cinq jours plus tard, M. Noujaim l'a revendu à une société à numéro.

La victoire de mardi soir a été saluée comme celle de l'«harmonie visuelle du secteur», selon le porte-parole des citoyens, Christian Roy. D'après les plans du promoteur, Les Développements V.I.P., l'immeuble d'habitation Le Silhouette, haut de 44 m, devait compter 12 étages. Les règlements actuels n'autorisent que 9 étages sur 30 mètres.

Référendum ou nouveau projet

Selon M. Roy et les opposants, l'enjeu est de «contenir la contagion d'édifices en hauteur» que susciterait l'aménagement du secteur voisin de Griffintown. «Il y a un consensus des citoyens qu'il faut garder ça à échelle humaine, dit le porte-parole. Cette surenchère de constructions en hauteur qui s'est déchaînée récemment nous inquiète.»

À l'arrondissement de Ville-Marie, on indique que les élus seront avisés dans les prochains jours des résultats officiels de la signature du registre. «Dans la prochaine étape, les élus de l'arrondissement décideront comment ils donneront suite au projet, précise Anne-Sophie Harrois, porte-parole. Il y a deux possibilités: le retrait du projet ou la tenue d'un référendum.»

Christian Roy espère que le projet du Silhouette retournera sur la planche à dessin. «Ça coûte cher, un référendum. Et ils ont vu quelle a été la mobilisation des citoyens.»

Poursuite

Selon une information véhiculée par les opposants au projet, le promoteur aurait intenté une poursuite contre l'arrondissement, qui a prolongé la période de signature du registre. Faux, assure M^{me} Harrois, qui précise n'avoir reçu «aucune mise en demeure de la part du promoteur».

Ce dernier, par l'entremise de son avocat Rémi Bourget, affirme «avoir pris acte» de la décision des citoyens. «À ce stade-ci, nous et notre cliente sommes à évaluer les options qui s'offrent à elle, ajoute M^e Bourget. Dans l'intervalle, notre cliente ne souhaite pas commenter davantage le présent dossier.»

Les Développements V.I.P. sont une filiale de la société 7 842 902 Canada, qui a acheté l'édifice cinq jours après qu'Élias Noujaim l'eût acquis de la SHDM en mai 2011. Elle était représentée, lors de la transaction, par Philip Greenberg et Giuseppe Borsellino. Les sommes étaient sensiblement les mêmes: acheté au prix de 3,1 millions, le 711, rue de la Commune a été revendu 3,158 millions.

M. Noujaim, promoteur immobilier de L'Île-Bizard, était le secrétaire général de Gestion Tucan, principale entreprise canadienne de Belhassen Trabelsi. En septembre 2011, la Tunisie a condamné ce dernier à 15 ans de prison pour des infractions bancaires et douanières.



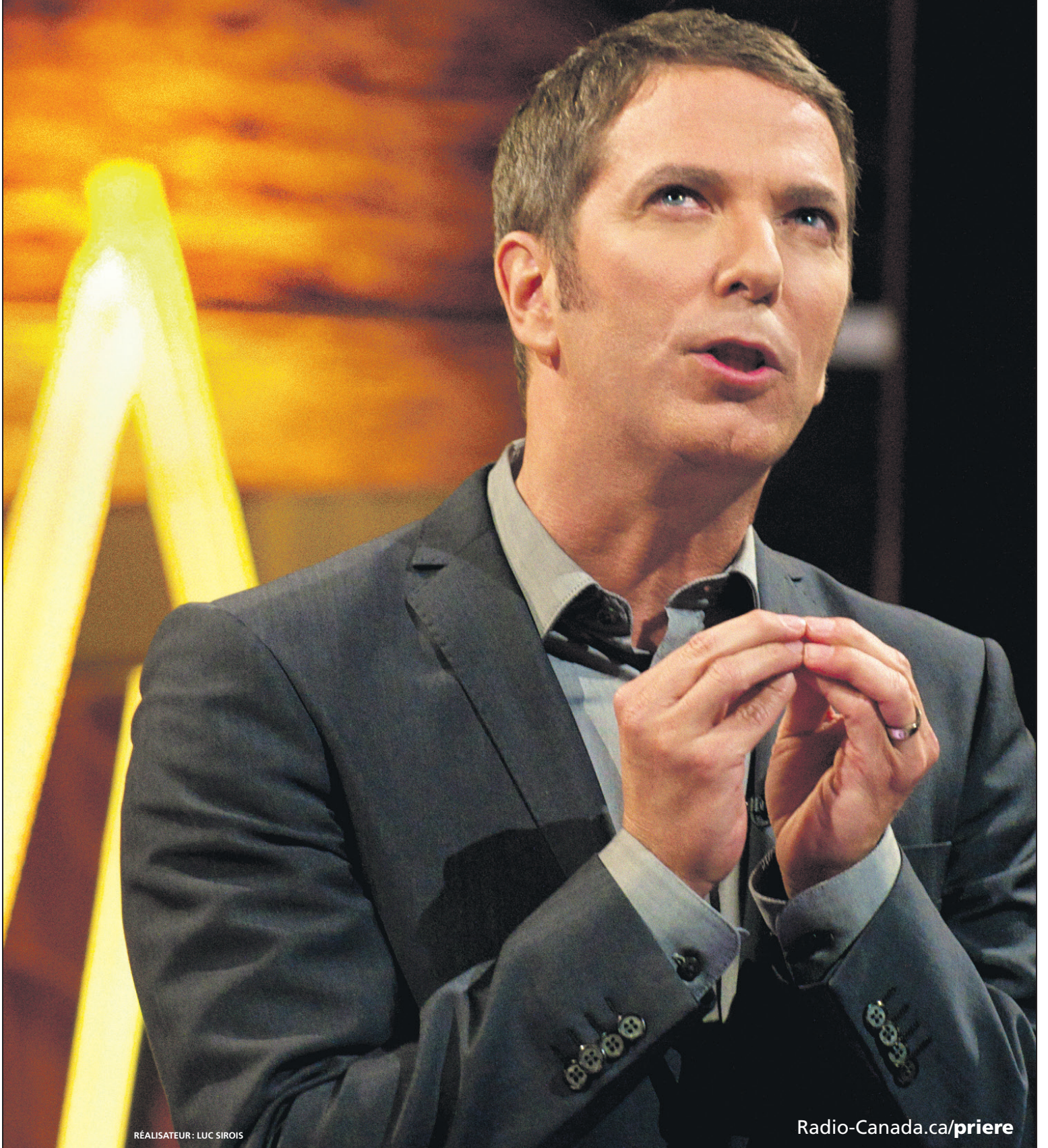
PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

D'après les plans du promoteur, l'immeuble d'habitation Le Silhouette, prévu au 711, rue de la Commune, devait compter 12 étages et être haut de 44 m.



PRIÈRE DE NE PAS ENVOYER DE FLEURS CE SOIR 20 H

Imaginez que **Véronique Cloutier** disparaisse et que ses amis la célèbrent une dernière fois.



RÉALISATEUR: LUC SIROIS

ACTUALITÉS



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

2154

Les promoteurs se bousculent pour obtenir les 15 000 nouvelles places en garderie à 7 \$. Québec a reçu 2154 propositions à la suite de son appel d'offres, qui a pris fin le 24 février. En principe, une partie des places subventionnées sera attribuée d'ici à la fin du printemps, et l'autre le sera à l'automne, a indiqué le ministre

de la Famille, Yolande James, hier. À titre comparatif, l'appel d'offres controversé de 2008 pour l'attribution de 18 000 places avait attiré 1955 projets, dont un peu plus de 500 avaient été retenus. En tout, 22 comités consultatifs régionaux nouvellement créés analyseront les projets – certains à compter d'avril, d'autres en mai ou juin. Ils feront des recommandations à la ministre. Elle s'est engagée à retenir les projets qui lui seront recommandés. Les 15 000 places seront créées graduellement jusqu'en 2016 dans des centres de la petite enfance ou des garderies privées subventionnées. — Tommy Chouinard

Commissaires à l'immigration unilingues anglophones à Montréal

« Inacceptable pour le Québec »

DENIS LESSARD
MARTIN CROTEAU
ET VINCENT LAROUCHE

La décision du gouvernement Harper de nommer deux commissaires à l'immigration unilingues anglophones à Montréal est « inacceptable pour le Québec », a soutenu hier le ministre des Relations intergouvernementales, Yvon Vallières.

« Nous croyons très honnêtement que ce geste est inacceptable pour le Québec. Il constitue un recul pour la francophonie canadienne, mais c'est aussi un geste qu'on ne devrait pas se voir imposer dans le contexte où il y a deux langues officielles reconnues au Canada », a dit M. Vallières à l'Assemblée nationale, en réponse aux questions du critique péquiste en matière de langue, Yves-François Blanchet.

M. Vallières estime que la nomination de commissaires unilingues est aussi indéfendable que celle de personnes unilingues aux postes de juge à la Cour suprême ou de vérificateur général du Canada. « La compétence professionnelle incontournable est celle de connaître les deux langues officielles du pays dans des postes de juge ou de commissaire à un aussi haut niveau », a soutenu M. Vallières.

La Presse a révélé hier que deux commissaires du bureau montréalais de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié sont unilingues et que



PHOTO SEAN KILPATRICK, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Le ministre de l'Immigration, Jason Kenney (notre photo), a défendu les nominations à la Chambre des communes, hier.

leur incapacité à travailler en français crée certaines tensions.

Le commissaire Stephen Gallagher a notamment admis en preuve, dans le dossier

d'une famille qui demandait l'asile au Canada, un rapport de police traduit de l'espagnol au français. Son incapacité à lire le français a soulevé des

interrogations de la part de l'avocate de la famille. Le commissaire a rejeté la requête de la famille, mais la Cour fédérale a cassé son verdict, car sa capacité

à comprendre la preuve pouvait être mise en doute.

Le ministre de l'Immigration, Jason Kenney, a défendu les nominations à la Chambre des communes, hier.

« C'est un pays bilingue, a affirmé M. Kenney. Nous respectons les droits des francophones et des anglophones, y compris les 30 % de demandeurs à Montréal qui déposent leur demande en anglais et les neuf décideurs qui sont des francophones unilingues. »

Les partis de l'opposition, quant à eux, sont passés à l'attaque.

« C'est invraisemblable qu'on puisse encore nommer des commissaires pour entendre des causes à Montréal qui ne comprennent même pas le français, ne sont pas capables de lire les documents », a dénoncé le chef néo-démocrate, Thomas Mulcair.

« C'est invraisemblable qu'on puisse encore nommer des commissaires pour entendre des causes à Montréal qui ne comprennent même pas le français. » — Thomas Mulcair, chef du NPD

Le chef du Parti libéral, Bob Rae, a qualifié ces nominations de « bizarres ».

« Il faut s'assurer que les gens, ils aient toujours accès à quelqu'un qui parle français, qui est bilingue, dans les services du gouvernement », a-t-il affirmé.

Sans surprise, le Mouvement Montréal Français a dénoncé la situation.

« C'est complètement inacceptable! C'est un manque de respect pour le Québec, surtout qu'en matière d'immigration, on travaille très fort pour franciser les nouveaux arrivants », déplore Mario Beaulieu, président de l'organisme.

Le militant nationaliste Gilles Rhéaume a quant à lui annoncé dans un communiqué qu'il portera plainte à la Commission des droits de la personne et au Commissaire aux langues officielles.

GRAND ÉCOULEMENT
DE
PRINTEMPS
DE FIN DE LIGNE

Beocom 1
régulier : 660\$
spécial : 429\$

- Téléphone sans fil
- Plusieurs couleurs disponibles
- Beoline 1 et base rechargeable inclus
- Garantie 3 ans
- Modèles neufs et démos

BANG & OLUFSEN
B&O disponible à notre salle de montre de Montréal

FILLION
ELECTRONIQUE
VOUS ÊTES BIEN ENTOURÉ

MONTRÉAL : 5690, Sherbrooke Est, Qc, H1N 1A1 T : 514-254-6041
LAVAL : 2323, Aut. des Laurentides, Qc, H7S 1Z7 T : 450-688-0333
www.fillion.ca

NOS GAGNANTS

DANIEL LAFLEUR, MONTRÉAL
LA MINI 50 000 \$

Résultats des tirages du : 2012-03-28

649 05 10 12 15 19 25 32 23
18 25 45 compl. 49 33 36 37 compl.

649 LOTS BONIS *
03 08 17 32 40 47* 08 14 20 26 31 49*

* CAGNOTTE PARTAGEABLE DE 649 000 \$

Flambant neuf. 6 Ford Escape 2012 hybrides (ou 45 000 \$)*
017A224 209A249 347A800
115A444 220A336 545A512
(non décomposables)

* Le gagnant d'un Ford Escape 2012 hybride pourra choisir entre le véhicule ou un montant en argent de 45 000 \$. Il est à noter que le lot doit être réclamé dans l'année suivant la date du tirage.

Power Poker 4 6 V D A Triplex
10 11
16 17 35

Quatre-vingt-dix 1 25 000 \$ 2 50 000 \$ 3 100 000 \$
067248 880911 131437
décomposables

Numéros «Télé» 466609 887946 971567 **La Poule Plus** 15
non décomposables

Banco 15 16 19 21 27 28 33 34 37 38 312
39 40 43 47 48 49 52 60 67 69 4 9219

Astro Jour - Mois - Année - Signe **Extra** 9706983
02 OCTOBRE 84 CAPRICORNE

Flambant neuf.
Prétirages du 26 au 30 mars.
À gagner : 30 X Ford Escape hybride 2012.
Six tirages par jour, pendant cinq jours.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

**SE TERMINE
BIENTÔT**



FAITES EN VOTRE FORD EN COMMENÇANT PAR UN BON FINANCEMENT.

TAUX DE FINANCEMENT ANNUEL AUSSI BAS QUE

0% | **JUSQU'À 72[†] MOIS** | **JUSQU'À 48^{*} MOIS** | **+ 500 \$***

À L'ACHAT | À LA LOCATION

Pour la plupart des Ford Focus et Fiesta 2012 neuves

APPLICABLES AUX OPTIONS QUE VOUS VOULEZ à l'achat ou à la location



FOCUS SE BERLINE 2012

- Obturateurs actifs de calandre
- Clé programmable MyKey®
- Roues de 16 po
- Commande automatique des phares
- Système de remplissage de carburant sans bouchon EasyFuel®
- Freins antiblocage
- Commandes auxiliaires de chaîne audio montées sur le volant

LOUEZ POUR SEULEMENT

199 \$* | **0%** | **JUSQU'À 48 MOIS**

PAR MOIS

ACOMPTÉ DE 2 250 \$.
FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUS.

INCLUANT 925 \$ EN RAJUSTEMENTS DE PRIX.



5,2 L / 100 km SUR ROUTE
7,3 L / 100 km EN VILLE[‡]



FIESTA SE 2012

- Dispositif de contrôle électronique de stabilité AdvanceTrac®
- Système de surveillance de la pression des pneus
- Entrée sans clé à télécommande
- Direction assistée à commande électronique
- Aide au démarrage en côte
- Moteur TI-VCT à 4 cylindres de 1,6 L

LOUEZ POUR SEULEMENT

179 \$* | **0%** | **JUSQU'À 48 MOIS**

PAR MOIS

ACOMPTÉ DE 1 495 \$.
FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUS.

INCLUANT 780 \$ EN RAJUSTEMENTS DE PRIX.



5,1 L / 100 km SUR ROUTE
6,9 L / 100 km EN VILLE[‡]

LES FRANCOFOLIES DE MONTREAL

CHANTEURS RECHERCHÉS!

INSCRIPTIONS DES MAINTENANT: FRANCOFOLIES.COM

GRAND PRIX DE 5000 \$

L'ÉTOILE MONTANTE FORD

COURRIZ LA CHANCE DE CHANTER AUX FRANCOFOLIES DE MONTREAL

Partenaire automobile officiel des Canadiens



**FAITES DE VOTRE FORD, VOTRE FORD
DURANT L'ÉVÉNEMENT FORD ÉQUIPÉS SUR MESURE.
CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE FORD DÈS AUJOURD'HUI.**

quebecford.ca |

De série sur la plupart des véhicules Ford avec abonnement de 6 mois prépayé

LES ACHETEURS ANCIENS USSENT LES PETITS CARACTÈRES. Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix moindre. Ces offres s'adressent à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Ces offres excluent les frais d'immatriculation, les assurances, le plein de carburant, l'inscription au POPPM (pour les véhicules financés ou loués), la taxe écologique sur les ventes neuves, la TPS et la TVQ. Tous les prix et rabais sont appliqués à partir du prix de détail suggéré par le constructeur (PDSO). Ces offres sont d'une durée limitée et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Pour obtenir tous les détails, consultez votre concessionnaire Ford ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Ford au 1-800-565-3673. *Obtenez un taux d'intérêt annuel de 0% pour le financement à l'achat des véhicules neufs suivants: Fiesta 2012 (excluant la version S) et la Focus 2012 (excluant la version S) pour un terme maximal de 72 mois. Par exemple pour un financement à l'achat de 20 000 \$ au taux d'intérêt annuel de 0% pendant 72 mois, la mensualité exigible est de 277,77 \$ et le coût d'emprunt est de 0 \$ pour une somme totale payable de 20 000 \$. Aucun acompte n'est requis sur l'offre de financement à l'achat de la Fiesta SE 2012 et la Focus SE 2012. †Obtenez un taux d'intérêt annuel de 0% pour un terme allant jusqu'à 48 mois et un acompte de 2 250 \$/1 495 \$ pour une mensualité exigible de 199 \$/179 \$ incluant 250 \$/0 \$ en argent comptant du programme accessoire et 175 \$/280 \$ en contribution du programme accessoire. L'obligation locale totale est de 11 846 \$/10 037 \$ et la valeur de rachat optionnelle est de 7 828 \$/6 688 \$. Les taxes sont exigibles sur le montant total du prix de financement. ‡Cotes de consommation de carburant estimées pour la Focus SE 2012: 4 portes et la Fiesta SE 2012: 4 portes et la Fiesta SE 2012: 4 portes. Les cotes de consommation de carburant sont basées sur des méthodes d'essai approuvées par Transports Canada. *Offre en vigueur du 1^{er} février au 15 avril 2012. †Obtenez jusqu'à 500 \$/Fiesta, Focus) d'accessoires sur mesure Ford sélectionnés, d'options installées en usine, ou d'argent comptant applicables à l'achat ou à la location d'un véhicule Ford neuf 2012 admissible pendant la période du programme. Une (1) seule offre s'applique au véhicule admissible et s'applique à la période de financement. La valeur admissible doit être livrée ou commandée à l'usine avant la période de financement. Les taxes s'appliquent au prix total du véhicule admissible y compris celui des accessoires et des options installées en usine. Cette offre est assujettie à la disponibilité des véhicules, des accessoires et des options installées en usine. Toute portion inutilisée de cette offre ne peut être remboursée. Cette offre est applicable à l'achat ou à la location de chacun des véhicules admissibles. © 2012 SiriusXM Canada Inc. • SiriusXM, le logo SiriusXM, de même que les noms et logos des stations sont des marques de commerce de SiriusXM Radio Inc. utilisées en vertu d'une licence.

ACTUALITÉS

Le syndicat d'Aveos lance un appel au gouvernement Charest

« Petite game politique » à Québec

PAUL JOURNET ET
MARTIN CROTEAU

QUÉBEC, OTTAWA — Puisque le gouvernement Harper refuse d'intervenir en faveur des travailleurs d'Aveos, le syndicat qui les représente presse Québec de porter l'affaire devant les tribunaux.

Les travailleurs licenciés d'Aveos se sont déplacés à Québec, hier, où ils ont accusé le gouvernement Charest de jouer « une petite game politique » au lieu de déposer une demande d'injonction contre Air Canada.

La semaine dernière, l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité une motion pour que Québec prenne « dans les plus brefs délais tous les recours juridiques possibles » afin de sauver les 2600 emplois perdus, dont 1800 à Montréal, à cause de la fermeture d'Aveos.

Le gouvernement Charest continue de consulter ses avocats. Mais les syndiqués d'Aveos s'impatientent. Ils estiment que la poursuite serait plus efficace si elle était déposée par le gouvernement du Québec. Après une analyse préliminaire, le ministre pense le contraire, car c'est le syndicat qui est lésé.

Les avocats du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation continuent d'examiner la situation pour trouver rapidement la meilleure solution, dit-on au bureau du ministre Sam Hamad.

Mais il semble que M. Hamad ait envenimé la situation hier, en déclarant que « le syndicat lui-même ne veut pas poursuivre Air Canada ».

Cette remarque a courroucé Jean Poirier, représentant régional du syndicat des machinistes d'Aveos. « On joue une petite game pour dire que le syndicat ne veut pas embarquer », a-t-il dénoncé.



Jean Poirier, représentant régional du syndicat des machinistes d'Aveos, a critiqué hier le gouvernement Charest, qui évite de se mouiller pour sauver les 1800 emplois perdus à Montréal, selon lui. Pauline Marois, chef du Parti québécois, se trouvait à ses côtés.

PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

Mais le ministre persiste et signe. « Le syndicat, hier, nous a confirmé qu'ils n'ont pas l'intention, eux-mêmes, de poursuivre en ayant le support du gouvernement du Québec, a-t-il déclaré en Chambre. Ça, c'est une vérité. »

Avis juridique

À Ottawa, hier, les partis de l'opposition ont de nouveau dénoncé l'inaction du gouvernement Harper dans ce dossier. Le ministre des Transports, Denis Lebel, est resté campé sur ses positions. « C'est un dossier entre deux

entreprises privées, a-t-il affirmé. Nous n'allons gérer aucune compagnie dans ce pays. Nous respectons cela et, donc, nous n'envisageons pas de plan de sauvetage pour Aveos ou Air Canada. »

M. Lebel a convoqué Aveos, Air Canada, les travailleurs et des experts devant un comité parlementaire. Il déposera à l'occasion un avis juridique qui tranchera si, oui ou non, la fermeture d'Aveos place Air Canada en contravention de la loi qui l'oblige à entretenir ses avions dans trois villes canadiennes, dont Montréal.

Or, Aveos a refusé l'invitation en expliquant qu'elle se trouve sous la protection de la loi sur les arrangements avec les créanciers, ont révélé les partis de l'opposition, hier.

Le député libéral Denis Coderre y voit la preuve que le comité parlementaire n'apportera pas grand-chose aux travailleurs licenciés.

« C'est bidon, c'est une mascarade, a-t-il dénoncé. Ça ne sert à absolument rien. Aujourd'hui, au moment je vous parle, les travailleurs d'Aveos devaient être payés. Ils ne sont pas payés. »

Le Nouveau Parti démocratique compte déposer une motion pour forcer l'entreprise à témoigner.

« L'an dernier, l'ancien ministre des Transports a déclaré à cette Chambre qu'il n'y aura pas de perte d'emplois avec Air Canada, qu'il va maintenir ses centres de maintenance, que la loi l'y oblige », a souligné le député néo-démocrate Peter Julian.

« Pourquoi le gouvernement ne respecte-t-il pas sa promesse envers 2600 familles canadiennes ? »

GRANDE
BIBLIOTHÈQUE

Lecture publique

Le grand cérémonial
et autres arrabalesques

Le théâtre Momentum plonge dans la foisonnante dramaturgie de Fernando Arrabal.

Mise en lecture : **Stéphane Crête**

Distribution : **Céline Bonnier, Stéphane Demers, Stéphane Crête, Sylvie Moreau, Dominique Leduc, Didier Lucien et Jean-Frédéric Messier**

La lecture sera suivie d'un bref échange avec Arrabal.

Présentée en collaboration avec Symfolium, l'Université de Fousolophie et Momentum

Le samedi 31 mars à 14 h 02

B Billet nécessaire • Gratuit

Série *Musique et littérature*Schubert, Schumann et Brahms,
porteurs de l'héritage littéraire allemand

Avec **Pierre Vachon**, musicologue, et **Georges Leroux**, professeure émérite au Département de philosophie de l'UQAM

Animation : **François Dompierre**

Recherche : **Stéphane Lépine**

Entretien présenté en collaboration avec l'Orchestre symphonique de Montréal

Le mardi 3 avril à 19 h 30

\$ Billet nécessaire • 12 \$ ou 8 \$ à tarif réduit

Club d'écoute

La musique historique
du Québec de 1606 à 1950

Par **Louise Courville**, musicologue et directrice de l'Ensemble Nouvelle-France, avec quelques musiciens de cette formation

Le jeudi 5 avril à 19 h 30

B Billet nécessaire • Gratuit

Auditorium

Pour tout savoir sur les activités culturelles de BANQ et pour réserver des billets : banq.qc.ca



Venez faire connaissance!

475, boul. De Maisonneuve Est, Montréal
 5 @ Berri-UQAM ou autobus 30, 15 et 125
 514 873-1100 ou 1 800 363-9028

Bibliothèque
et Archives
nationales

Québec

Avion de JetBlue détourné

Le pilote inculpé pour avoir
« perturbé l'équipage »

AGENCE FRANCE-PRESSE

Le commandant de bord au comportement « incohérent » qui a effrayé mardi les passagers d'un avion en route pour Las Vegas, conduisant à son atterrissage d'urgence, a été inculpé hier pour avoir « perturbé l'équipage ».

Un avion de la compagnie JetBlue, parti mardi de New York, avait été détourné vers un aéroport du Texas, en raison du « comportement erratique » du commandant de bord.

Selon un communiqué du ministère américain de la Justice, Clayton Frederick Osborn, 49 ans, a montré des signes inquiétants dès le début du vol, tenant des propos « incohérents ».

« Le copilote a commencé à s'inquiéter lorsque M. Osborn a déclaré que "rien

n'avait d'importance" » et qu'il s'est mis à « couper les liaisons radio, baisser la lumière de ses écrans de contrôle et réprimer le copilote qui essayait de communiquer par radio », précise le Ministère.

Le commandant de bord a ensuite quitté le cockpit pour aller aux toilettes. Pendant ce temps, le copilote a invité un pilote de JetBlue en congé, qui voyageait à bord de l'avion, à le rejoindre.

En sortant des toilettes, M. Osborn a évoqué avec le personnel de cabine les « 150 âmes à bord », avant d'essayer de rentrer dans le cockpit. Le copilote a alors demandé par le haut-parleur à ce qu'il soit neutralisé.

À ce moment, plusieurs passagers l'ont plaqué au sol alors qu'il criait des propos sur Jésus, le 11-Septembre, l'Irak, l'Iran et les terroristes.

BOUTIQUE

COURIR

C'est aussi du vélo
et du triathlon!



Chaussures
Vêtements
Équipements
Accessoires
Positionnement sur vélo




4452, rue Saint-Denis, Montréal
Métro Mont-Royal
www.boutiquecourir.com



NOUS ACHETONS



TOUT OBJET DE COLLECTION ET OBJETS DE VALEUR RECHERCHÉS

NOUS PAYONS LE MEILLEUR PRIX EN ARGENT POUR VOS BIJOUX, MONNAIE, ET TOUT OBJET EN OR OU EN ARGENT

CERTAINS DE VOS ARTICLES POURRAIENT VALOIR UNE PETITE FORTUNE AUJOURD'HUI ! VENEZ NOUS CONSULTER !

RÉGION DE MONTRÉAL : 8 JOURS : DU 31 MARS AU 7 AVRIL

CONSULTEZ L'HORAIRE COMPLET AU BAS DE CETTE PUBLICITÉ

\$\$\$\$ NOUS PAYONS LES PLUS GROS MONTANTS POUR VOS BILLES BIJOUX, MONNAIE ET AUTRES ITEMS EN OR & ARGENT \$\$\$\$

NOUS ACHETONS CARTES DE SPORT & SOUVENIRS DE SPORT

**CARTES DE HOCKEY - BASEBALL - FOOTBALL
NOUS ACHETONS TOUT DE 1901 À 1989 - TOUTES CONDITIONS !**

CARTES DE GOMME TOPPS & PARKHURST 1950 & 1960
CARTES RECRUES WAYNE GRETZKY & BOBBY ORR
FEUILLES DE CARTES NON COUPÉES & BOÎTES SCELLÉES
CHANDAILS, BÂTONS & RONDELLES DE MATCH UTILISÉS (AMH, LNH, LHJMQ)
MASQUES DE GARDIENS DE BUT (FIBRE DE VERRE OU PLASTIQUE - 1950 À 1985)
SOUVENIRS DES CANADIENS ET EXPOS DE MONTRÉAL
SOUVENIRS DES MAPLE LEAFS DE TORONTO
AUTOGRAPHES, BÂTONS, RONDELLES, SCRAPBOOKS
PHOTOS DE JOUEURS ET D'ÉQUIPES, BEE HIVES, QUAKER OATES
PETITS MACARONS DE SPORT ANCIENS
PROGRAMMES & REVUES, CARTES POSTALES, CALENDRIERS
PROGRAMMES DE COURSE (F1, CAN-AM, ETC)
CARTES DE TABAC ET DE GOMMES
JETONS SHIRRIFF & SALADA (JELL-O)
CASSE-TÊTES DE SPORT
VERRES ET AUTRES OBJETS DE SPORT ANCIENS



**NOUS ACHETONS TOUS LES TYPES DE BIJOUX
OR - ARGENT - PLATINE - 9k - 10k - 14k - 18k - 24k - BIJOUX BRISÉS**

BRACELETS DE CHARMES, BAGUES, BRACELETS, BOUCLES D'OREILLES EN PAIRES OU DÉPARÉILLÉES, BIJOUX ANTIQUES
COLLIERS, BROCHES, ÉPINGLETTES, CHÂÎNES, CHÂÎNES DE MONTRES DE POCHE, DENTS EN OR, POUSSIÈRE & RÉSIDUS

**L'ARGENT A ATTEINT
UN SOMMET EN 30 ANS !**



PIÈCES CANADIENNES 10¢-25¢-50¢-1\$ AVANT 1969
PIÈCES AMÉRICAINES AVANT 1965
PIÈCES INTERNATIONALES EN ARGENT
ARGENTERIE - THÉ & CAFÉ - MÉDAILLES - ETC.
AINSI QUE TOUT CE QUI EST EN ARGENT !

**L'OR A ATTEINT
UNE VALEUR RECORD !**



NOUS PAYONS PLUS QUE NOS COMPÉTITEURS !
PIÈCES - LINGOTS - BIJOUX - .9999 - DENTS - POUSSIÈRE
TOUT CE QUI EST EN OR - PETITES OU GRANDES QTÉS
NOUS ACHETONS FONDS DE COMMERCE BIJOUTERIES
NOUS PAYONS JUSQU'À 62\$/g SELON LE MARCHÉ

**MONNAIES CANADIENNE
ET ÉTRANGÈRES**



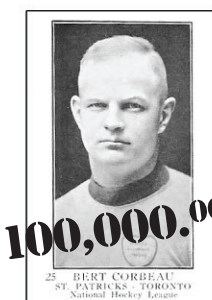
PIÈCES 20.00\$ EN OR 1967, 100.00\$ EN OR 1976-86
BILLETS DE BANQUE CANADIENS JUSQU'À 1954
MONNAIE OLYMPIQUE MONTRÉAL 1976
TOUTES LES PIÈCES D'OR ET D'ARGENT
TOUTES PROVENANCES ET CONDITIONS

**ARGENTERIE ET AUTRES
OBJETS EN ARGENT**



PIÈCES DE MONNAIE EN ARGENT AVANT 1969
ARGENTERIE - COUTELLERIE - CHANDELLIERS
COFFRETS A BIJOUX OU CIGARES - POIVRE & SEL
TROPHÉES - VASES - MIROIRS - ETC.
TOUT CE QUI EST EN ARGENT STERLING

ITEMS RÉCEMMENT ACHETÉS



100,000.00\$
BERT CORBEAU
WILLIAM PATERSON
SÉRIE V145-1 (1923-1924)



125,000.00\$

SÉRIE COMPLÈTE
SWEET CAPORAL
(1909-1910)

CERTAINES CARTES ANCIENNES POURRAIENT
VOUS RAPPORTER DE GROS MONTANTS !!!

PAYONS GROS MONTANTS POUR CES ITEMS

1909-10 SWEET CAPORAL HOCKEY - SÉRIE COMPLÈTE NEAR MINT	125 000\$
1912-13 IMPERIAL TOBACCO HOCKEY - SÉRIE COMPLÈTE NEAR MINT	50 000\$
1923-24 WILLIAM PATERSON HOCKEY BERT CORBEAU # 25 NEAR MINT	100 000\$
1924-25 MAPLE CRISTETTE HOCKEY BRAD CLEGHORN #15 NEAR MINT	50 000\$
1925-27 ANONYMOUS ISSUE HOCKEY SÉRIE COMPLÈTE NEAR MINT	75 000\$
1933-34 V129 HOCKEY H. OLIVER #39 NEAR MINT	50 000\$
1934-43 BEE HIVES PHOTOS MTL CANADIENS CY WENTWORTH NEAR MINT	12 000\$
1955-56 QUAKER OATES HOCKEY #1, #33, #37 NEAR MINT	de 5000\$ à 12 000\$
1968-69 JETONS SHIRRIFF HOCKEY C.VADNAIS, H.YOUNG, G.JARRETT	1000\$ ch.
1971-72 BAZOOKA HOCKEY SÉRIE COMPLÈTE EN PANNEAUX	20 000\$

TOUTE SÉRIE DE CARTES NEAR MINT AVANT 1972 : PAYONS SUPÉRIEUR AU PRIX DE LISTE
5¢ 1921 : 4000\$ et plus / 1\$ 1948 : 800\$ et plus

LE MARCHÉ N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI FAVORABLE !

Faites-nous confiance pour une évaluation juste de la qualité et de la valeur de vos objets. Nous prendrons le temps d'évaluer vos items devant vous et nous répondrons à vos questions dans une atmosphère détendue. Nous vous expliquerons la nature des objets que vous possédez et nous vous offrirons un montant intéressant pour les items dont nous aimerions faire l'acquisition. Nous sommes confiants que vous serez satisfaits tant par l'offre que nous vous ferons, que par le niveau de professionnalisme, d'expertise et de respect avec lesquels vous serez accueillis. Si vous acceptez l'offre que nous vous ferons pour vos items, vous obtiendrez **un paiement immédiatement, en argent comptant** si vous le désirez !

**C'est simple, sans tracas, sans rendez-vous et sans obligation !
Tous les items méritent d'être évalués, surtout les plus vieux et laids !**

MONTRES DE QUALITÉ

MONTRES DE POCHE

TOUTES MONTRES DE VALEUR TELLES QUE
CARTIER, PANERAI, OMEGA,
CONSTANTIN, VACHERON,
ROLEX, JAEGER-LE-COULTRE,
BREITLING, LONGINES,
AUDERMARS PIGUET...



MONTRES ANCIENNES DE TOUTES MARQUES EN OR OU EN ARGENT MÊME PLAQUÉES !



JOUETS ANCIENS



MATCHBOX - DINKY TOYS - CORGI - STAR WARS
G.I.JOE - BANDES DESSINÉES - ROBOTS EN MÉTAL
TRAINS ÉLECTRIQUES - TOUS JOUETS AVANT 1970

AUTRES COLLECTIBLES



TIMBRES - OBJETS MILITAIRES - MÉDAILLES - TROPHÉES - DAGUES/SABRES
CARTES POSTALES AV.1920 - GOLF AV.1930 - BOXE & LUTTE AV.1970
CARTES NON SPORT (GOMME, TABAC, AUTRES...)

NOUS SERONS PRÈS DE CHEZ VOUS - VENEZ NOUS RENCONTRER AVEC VOS ITEMS !

BROSSARD

SAMEDI 31 MARS
HOTEL ALT - QUARTIER DIX-30
6500, BOUL. DE ROME
SALON GOLD
DE 9H00 À 16H30

LAVAL

DIMANCHE 1^{ER} AVRIL
HOTEL HOLIDAY INN
2900, BOUL. LE CARREFOUR
SALLE EMERAUDE
DE 9H00 À 16H00

ST-JÉRÔME

LUNDI 2 AVRIL
COMFORT INN
255-8, DE MARTIGNY OUEST
SALLE LE CARREFOUR
DE 9H00 À 17H00

POINTE-CLAIRE

MARDI 3 AVRIL
HOLIDAY INN
6700, RTE TRANSCANADIENNE
SALLE MARLOT
DE 9H00 À 17H00

REPENTIGNY

MERCREDI 4 AVRIL
CENTRE COMM. A NOUS
50, RUE THOUIN
SALLE JACQUES-PARENT
DE 9H00 À 17H00

JOLIETTE

JEUDI 5 AVRIL
CHATEAU JOLIETTE
450, RUE ST-THOMAS
SALLE DE RÉUNION
DE 9H00 À 17H00

ANJOU

VENDREDI 6 AVRIL
QUALITY HOTEL
8100, AVE DE NEUVILLE
SALLE DE RÉUNION
DE 9H00 À 17H00

LAVAL

SAMEDI 7 AVRIL
HOTEL HOLIDAY INN
2900, BOUL. LE CARREFOUR
SALLE EMERAUDE
DE 9H00 À 16H30

INFORMATIONS EN TOUT TEMPS : 418.998.4221 MERCI DE COMPRENDRE QUE NOUS N'ÉVALUONS PAS D'OBJETS AU TÉLÉPHONE, AMENEZ-LES AVEC VOUS SVP.

ACTUALITÉS

« Un îlot Voyageur agricole »

Le dernier abattoir de bovins au Québec est de nouveau en péril

EXCLUSIF

MARIE ALLARD

Mettre sous tutelle la Fédération des producteurs de bovins (FPBQ) : c'est ce qu'Union paysanne demande à la Régie des marchés agricoles, afin de « remettre de l'ordre dans le cafouillis » créé par l'achat de l'abattoir Levinoff-Colbex, a appris *La Presse*. La faillite de cet abattoir pourrait être annoncée dès demain, selon un groupe de producteurs de bovins opposés à cette transaction, qui s'est révélée coûteuse et malheureuse.

La FPBQ admet avoir déjà investi 36 millions dans cet abattoir de bovins de réforme de Saint-Cyrille-de-Wendover, seul d'importance dans l'est du Canada. Acheté en 2006 aux frères Cola, qui en étaient toujours les gestionnaires jusqu'à récemment, l'établissement est déficitaire. Depuis 2010, c'est Québec qui assure sa survie, en garantissant une marge de crédit de 10 millions.

« Il y a deux possibilités : la faillite de l'abattoir ou un réinvestissement d'argent du gouvernement, a expliqué hier Benoit Girouard, président d'Union paysanne. C'est un îlot Voyageur agricole. Nous demandons aux ministres Pierre Corbeil et Sam Hamad de mettre leurs culottes et d'assurer aux producteurs qu'ils n'auront pas à payer davantage. »

Union paysanne réclame aussi la tutelle de la FPBQ à l'égard du programme de frais partagés qu'elle gère, afin de protéger les intérêts des producteurs de bovins. Cela s'est déjà fait, en 2008, avec le syndicat des producteurs de lapins.



PHOTO ARCHIVES LE SOLEIL

« Il y a deux possibilités : la faillite de l'abattoir [Levinoff-Colbex] ou un réinvestissement d'argent du gouvernement, a expliqué hier Benoit Girouard, président d'Union paysanne.

Démission du président

Une assemblée générale extraordinaire aura lieu mardi prochain à Québec, afin de faire le point sur la situation de l'abattoir avec les producteurs, a indiqué Sonia Dumont, porte-parole de la FPBQ. Il est à noter que Michel Dessureault, président de la FPBQ, a démissionné le 20 mars.

L'abattoir déclarera-t-il faillite, comme le veulent les rumeurs? « Comme vous le dites, ce sont des rumeurs », a répondu M^{me} Dumont.

Cela inquiète Adrien Breault, président de l'Association de défense des

producteurs de bovins, qui dit regrouper 800 agriculteurs opposés à la transaction. « On craint qu'ils préparent une mise en scène, pour nous annoncer la faillite ou une réorganisation en coopérative, a-t-il dit. On sait qu'ils sont dans une impasse. » Pressenti pour acheter Levinoff-Colbex, Olymel y a renoncé en février, car il a jugé l'investissement trop risqué, selon *Le Soleil*.

« On demande que le gouvernement prenne en charge la dette et la nouvelle entité », a indiqué M. Breault. L'Association de défense des producteurs a aussi déposé une requête en

annulation du dossier, qui sera entendue à partir du 18 avril par la Régie des marchés agricoles.

Prêt de Québec malgré un avis défavorable

Pour que la FPBQ ait le droit d'acheter l'abattoir, la Régie avait dû accorder une exemption. « C'était une erreur, puisque la Fédération se place en conflit d'intérêts », a fait valoir M. Breault. Comme propriétaire d'abattoir, l'organisme doit obtenir de bas prix pour les vaches de réforme, ce qui est inconciliable avec son rôle de défenseur des producteurs de ces mêmes vaches.

C'est pour assurer « le maintien d'une capacité d'abattage au Québec et l'obtention d'un juste prix pour leurs bovins » que la FPBQ dit avoir acheté l'abattoir. Un prêt de 19 millions d'Investissement Québec – accordé par le gouvernement malgré un avis défavorable de fonctionnaires, a révélé *Le Soleil* – a permis de réaliser la transaction.

Le ministre de l'Agriculture, Pierre Corbeil, n'a pas indiqué hier s'il allait mener une enquête sur l'abattoir Levinoff-Colbex ou prendre d'autres actions dans ce dossier.

Obésité Le paradoxe nord-américain

Le taux d'obésité des Américains (35%) est pratiquement trois fois plus élevé que celui des Français (12%). Pourtant, les consommateurs des États-Unis – et du Québec – connaissent mieux que les Français le contenu en gras de leurs aliments.

C'est le paradoxe que soulève Maurice Doyon, professeur à la faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval et des chercheurs français et américains qui ont soumis un questionnaire à 300 personnes.

Résultat : 55% des Français ont dit ignorer le pourcentage

de gras contenu dans le lait entier, comparativement à 5% des Québécois et 4% des Américains, selon l'étude publiée dans le *British Food Journal*. « La même tendance a été observée pour le contenu en gras du beurre, de la margarine et des huiles végétales », précise un communiqué publié par l'Université Laval.

Les Français « se soucient peu ou pas des nutriments contenus dans les aliments qu'ils consomment », a estimé M. Doyon.

Fournir l'information nutritionnelle détaillée des aliments n'est peut-être pas la façon la plus efficace de favoriser une saine alimentation, selon les chercheurs. « Il faudrait peut-être recentrer l'information sur ce qu'est un repas sain, complet et équilibré », souligne M. Doyon dans le communiqué.

— Marie Allard



PHOTO ARCHIVES REUTERS

Climat Cataclysmes et canicules en hausse

Des vagues de chaleur plus fréquentes, des sécheresses plus marquées et, dans certaines régions, des pluies plus violentes : en raison du réchauffement, la planète doit se préparer à une intensification des épisodes météorologiques extrêmes, rappellent les experts du climat. Le « principal message » du rapport publié hier par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat est que « nous en savons assez pour prendre les bonnes décisions sur la façon de gérer les risques de catastrophes liées au climat », selon Chris Field, un des responsables du groupe d'experts de référence. — AFP

Pleins feux sur le bénévole Gens de cœur

Le jury du concours a sélectionné dix finalistes parmi les bénévoles remarquables que vous avez proposés. Choisissez la grande personnalité bénévole.

VOTEZ EN LIGNE!
Radio-Canada.ca/concours

Les gagnants du concours se partageront **30 000 \$ EN DONS** remis à la cause de leur choix gracieuseté de la Financière Manuvie
1 000 \$ à chacun des 10 finalistes
20 000 \$ à la grande personnalité bénévole

Financière Manuvie

Pour votre avenir™

solide fiable sûre avant-gardiste



TÉLÉVISION



Les chefs Daniel Vézina, Dyan Solomon, Normand Laprise et Graziella Battista ont participé à une discussion avec la journaliste de *La Presse* Marie-Claude Lortie hier.

PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE

RENCONTRES LA PRESSE

Existe-t-il une gastronomie québécoise ?

LA PRESSE

Dans le cadre des Rencontres *La Presse*, Marie-Claude Lortie a eu carte blanche et a réuni autour d'elle quatre chefs québécois de grande renommée, hier soir.

Normand Laprise, Daniel Vézina, Graziella Battista et Dyan Solomon se sont succédé et ont discuté autour de la question : « Existe-t-il une gastronomie québécoise ? »

Si, pour certains, cela dépend des gens qui la font, pour d'autres, il s'agit d'une question de produits.

« La gastronomie québécoise est en train de se faire, elle est en train de venir au monde, elle est très jeune et elle a beaucoup de potentiel », a dit M. Laprise.

L'événement s'est déroulé à L'Astral dans une salle remplie. La prochaine Rencontre *La Presse* aura lieu en mai et sera animée par Philippe Cantin.

Il accueillera des athlètes olympiques.

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant au modèle neuf 2012 suivant : Cruze (1P-09/1SA). Le modèle illustré peut comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. La Cruze de Chevrolet a été nommée Choix sécuritaire par excellence 2011 par l'Insurance Institute for Highway Safety (IIHS). 2. Les offres de location de 60 mois sont basées sur un taux de location de 2,9%. Sur approbation de crédit de la Financial Services Corporation, transport (1 495\$) inclus. Location, assurance, frais liés à l'inscription au RPPRM, droits et taxes de 20 000 km, 0,20\$ par kilomètre excédentaire. Les versements mensuels peuvent varier selon le plan de versement initial. Le véhicule d'échange est disponible à la livraison. Aucun dépôt de sécurité requis. 3. Financement à l'achat de 0% offert sur approbation de crédit des Services Financiers Chevrolet. Le coût d'emprunt est de 15 000\$. L'offre ne comporte aucun paiement d'intérêts. L'offre s'adresse uniquement aux particuliers admissibles. Certaines conditions s'appliquent. * Les étudiants ou les diplômés récents sont admissibles à un rabais de 500\$ (taxes incluses) applicable à l'achat ou à la location d'une Sonic ou Cruze 2012 neuve admissible livrée entre le 4 janvier 2012 et le 3 janvier 2013. Le véhicule doit être immatriculé uniquement au nom du demandeur (mais les contrats peuvent être co-signés) pendant un minimum de 6 mois et 12 000 km. Détails du programme chez votre concessionnaire, y compris l'admissibilité des demandeurs et des véhicules. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAQ Québec (excluant la région de Gatineau - Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM.Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.



10 SACS GONFLABLES. ÉCONOMIE D'ESSENCE REMARQUABLE.

Meilleur choix sécuritaire selon l'IIHS¹
La plus éconergétique sur route de sa catégorie²



Modèle LTZ illustré

CRUZE LS 2012

- Consommation d'essence sur route de 5,4 L/100km²
- 10 sacs gonflables de série
- Freins ABS aux 4 roues
- Système StabiliTrak^{MD} et antipatinage

LOCATION 60 MOIS

195 \$³ /mois

1195 \$ de comptant ou échange équivalent
Comprend le transport.

OU FINANCEMENT À L'ACHAT

0% SUR 72 MOIS⁴

GM LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS
5 ANS 160 000 KM*

* GARANTIE LIMITÉE SUR LES COMPOSANTS DU GROUPE MOTOPROPULSEUR
* ASSISTANCE ROUTIÈRE
* TRANSPORT DE COURTOISIE

500 \$ DE PRIME GM POUR ÉTUDIANTS



CHEVROLET, ET FIER DE L'ÊTRE.

offreschevrolet.ca

ACTUALITÉS

Légalisons, bordel!



MICHÈLE
OUMIET
CHRONIQUE

Les bordels sont désormais légaux.

C'est du moins ce que cinq juges de la Cour d'appel de l'Ontario ont décrété lundi. Un jugement historique qui met fin aux contorsions hypocrites du Code criminel. Au Canada, la prostitution est légale, mais les activités qui l'entourent sont illégales: pas le droit de solliciter un client dans un lieu public, pas le droit d'ouvrir un bordel, pas le droit de vivre des fruits de la prostitution.

Bref, un cadre juridique aberrant qui met la vie des prostitués (hommes et femmes) en danger. Combien de prostitués montent trop rapidement dans la voiture d'un client, de crainte de se faire arrêter par la police? Trop.

C'est pour cette raison – le droit à la sécurité des prostitués – que les cinq juges ont levé l'interdit qui frappait les bordels. Le but: sortir les prostitués de la rue. Les juges ont longuement réfléchi avant de prendre cette décision. Ils ont lu 25 000 pages de documents, réunies dans 88 volumes, et ils ont délibéré pendant neuf mois.

Par contre, la sollicitation dans un lieu public demeure

illégale, ont décidé les juges. Dommage. Des prostitués vont continuer d'arpenter les rues à la recherche de clients, même si les bordels reçoivent la bénédiction du gouvernement. Et ces prostitués seront les plus vulnérables: trop drogués ou trop *poqués* pour travailler dans une maison close. Un peu comme si les juges avaient fait le travail à moitié.

Mais les bordels n'ouvriront pas leurs portes demain matin. Le gouvernement Harper portera probablement la cause en appel, et c'est la Cour suprême qui tranchera. Elle a déjà fait preuve d'une étonnante ouverture en matière de sexe. En 2005, les juges ont légalisé l'échangisme. Feu vert aux relations sexuelles en groupe, à l'exhibitionnisme et au voyeurisme. Fini les descentes de police dans les clubs échangistes. La société a évolué, a dit la Cour suprême, elle est plus tolérante.

Les tenanciers de bordel ne sont pas au bout de leurs peines. Même s'ils obtiennent le feu vert des juges, ils devront trouver une solution à un problème explosif: où s'installer? Le seuil de tolérance

des gens baisse brutalement lorsqu'un centre d'injection ou des prostitués débarquent dans leur quartier. Qui voudra d'un bordel dans sa cour, avec son va-et-vient de clients et de prostitués?

À Amsterdam, le gouvernement a créé un district pour les prostitués, un *Red Light*. La prostitution est légale, les bordels aussi. Seule une poignée de prostitués continuent d'arpenter les rues. Les plus *poqués*.

Le gouvernement néerlandais a aussi créé des zones à ciel ouvert où les voitures tournent

plusieurs pays où les bordels ont pignon sur rue: Australie, Nouvelle-Zélande, Allemagne, Pays-Bas.

« Il n'y a eu aucune augmentation du trafic ou des activités criminelles à la suite de la légalisation, m'a-t-il dit. Oui, la question du lieu est importante et potentiellement explosive, mais je suis avocat, pas urbaniste. »

■ ■ ■

Le problème de la prostitution est complexe et divise profondément les féminis-

Des prostitués vont continuer d'arpenter les rues à la recherche de clients, même si les bordels reçoivent la bénédiction du gouvernement. Et ces prostitués seront les plus vulnérables: trop drogués ou trop « poqués » pour travailler dans une maison close. Un peu comme si les juges avaient fait le travail à moitié.

en rond pour permettre aux hommes de « magasiner » leur prostitué. La création de ces zones a mis le feu aux poudres dans certaines villes. Personne n'en voulait. Plusieurs ont finalement été installées dans des parcs industriels, au milieu de nulle part.

L'avocat Alan Young a porté à bout de bras la cause de la légalisation de la prostitution, d'abord devant la Cour supérieure de l'Ontario, puis devant la Cour d'appel, une bataille qui a duré six ans. Pour étoffer sa cause, il s'est penché sur

tes. Certaines croient que les prostitués font un métier honorable choisi en toute liberté. D'autres pensent que la prostitution est dégradante et la légalisation, scandaleuse. Comme si le gouvernement devenait complice et se transformait en proxénète. C'est l'avis du Conseil du statut de la femme.

« La rue est très dangereuse pour les prostitués, les bordels aussi, affirme la présidente du Conseil, Julie Miville-Dechéne. Il ne faut que quelques secondes pour attaquer une femme. »

C'est vrai. Mais dans un univers où les bordels seraient légalisés, cette violence disparaîtrait en grande partie. La meilleure façon de protéger les prostitués, c'est de sortir leur métier de l'ombre.

Julie Miville-Dechéne croit au modèle suédois, qualifié de néo-abolitionniste. « En Suède, explique-t-elle, les clients et les proxénètes sont criminalisés, mais pas les prostitués. Au contraire, il existe des programmes pour aider les femmes à sortir de la prostitution. »

Fort bien, sauf que cette approche repose sur une utopie: la disparition éventuelle des prostitués. Sauf que la prostitution est le plus vieux métier du monde et aucun programme, aussi sophistiqué soit-il, n'y mettra fin.

L'autre problème, c'est l'aspect moral, qui brouille les cartes. La prostitution, c'est mal. Les clients? Tous des pervers.

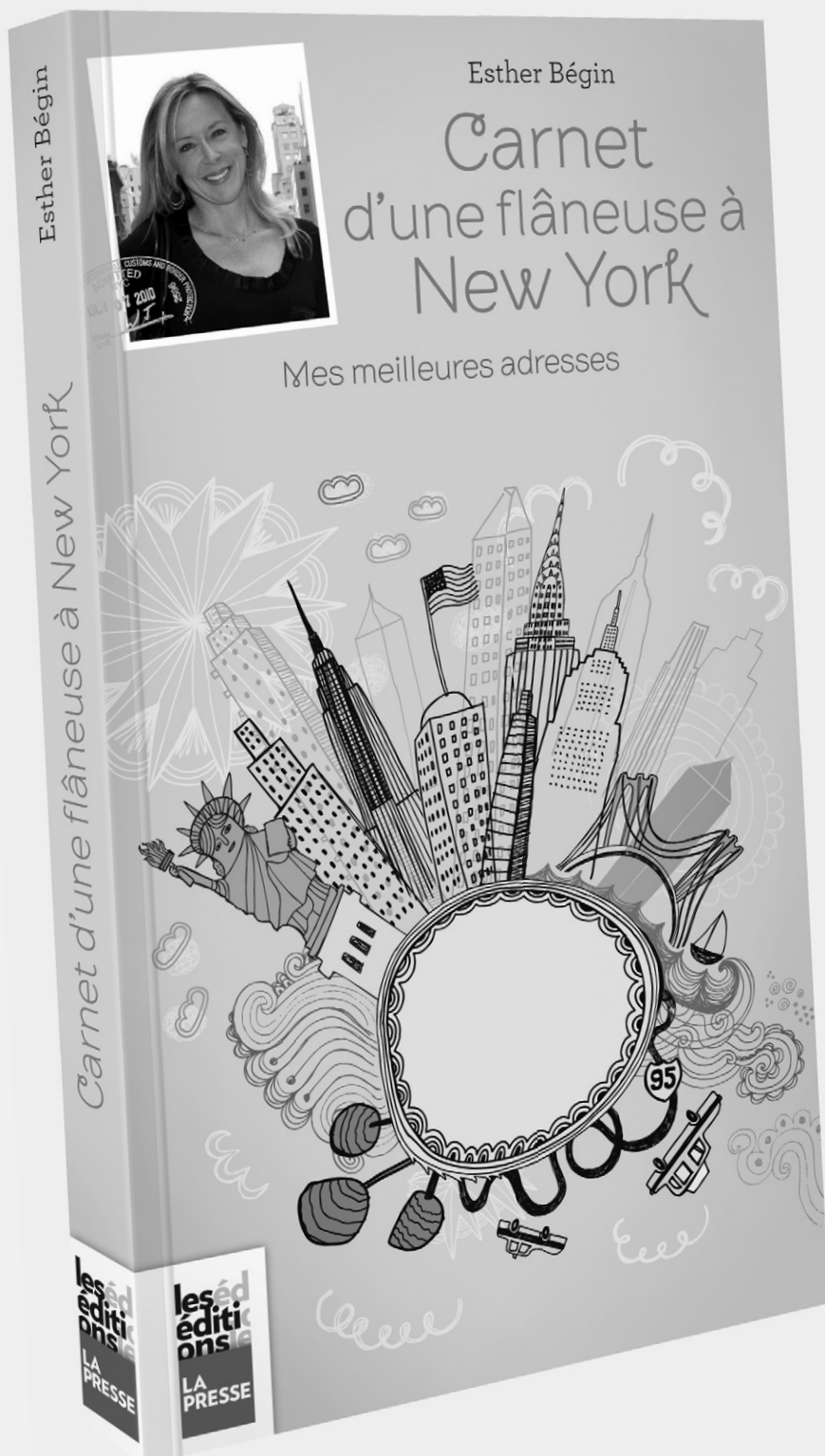
Difficile de se débarrasser de ce bazar moral. Pourquoi viser les clients, pourquoi les punir comme s'ils étaient des monstres? Pourquoi ne pas accepter la prostitution et la légaliser? Au grand complet, sans chipoter sur un aspect ou un autre. Et sans cracher sur les clients.



Pour joindre
notre chroniqueuse:
mouimet@lapresse.ca

Le printemps... New York... Hummm... Tentant

Plus de 125 coups de cœur



Préface
de Ricardo

Offert en librairie ou sur
librairie.lapresse.ca

les
éditi
ons
LA
PRESSE

Université Laval La faculté de droit au service des plus démunis

Peut-on contester une réduction de prestations d'aide sociale? Quelles sont les conséquences d'une séparation familiale? Peut-on vérifier les antécédents judiciaires d'une personne avant de l'engager? Autant de questions que se posent plusieurs personnes de milieux défavorisés, souvent sans obtenir de réponse. La faculté de droit de l'Université Laval entend remédier à la situation en conviant intervenants sociaux et citoyens à des cours d'initiation en juin prochain. Il s'agit de la première initiative du genre au Québec.

« Ces gens ont des besoins juridiques criants et plus aigus.

Nous voulons leur offrir un coffre à outils », dit André Lareau, professeur de droit et directeur du projet L'Université en ville, qui aura lieu du 11 à 13 juin prochains à Québec.

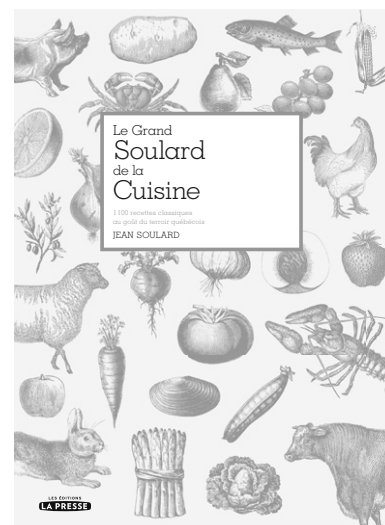
Une demi-douzaine de professeurs de la faculté de droit de l'Université Laval traiteront de divers domaines du droit, dont les contrats, la famille, les chartes, le travail, la fiscalité et le droit pénal. Au moins une trentaine d'intervenants sociaux, dont Centraide et le centre jeunesse de Québec, assisteront aux cours durant les deux premières journées. La dernière journée sera réservée aux citoyens de milieux défavorisés.

— Vincent Brousseau-Pouliot

LA SUPERGRILLE DU MOIS

LA
PRESSE

EN MARS



Cinquante
personnes
gagneront
le livre
« Le grand
Soulard de
la cuisine »
et un sac
réutilisable



les
éditi
ons
LA
PRESSE

À NE PAS MANQUER
SAMEDI

ACTUALITÉS

Sexe dans un cabinet de dentiste

Du cannibalisme, dit la plaignante



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Le dentiste Mirhan Dadourian est accusé d'agression sexuelle contre une patiente.

CHRISTIANE DESJARDINS

Ce n'était pas du tout une relation sexuelle consentante, affirme la femme qui a porté plainte contre le dentiste Mirhan Dadourian.

« Il m'a ouvert grand la bouche, avec son majeur. Il a sorti son pénis et l'a mis dans ma bouche jusque dans la gorge... Il a éjaculé dans ma bouche... Je n'ai jamais commis un acte pareil depuis que je suis en vie. C'est comme s'il m'avait fait manger sa propre chair », a raconté la femme en sanglotant, hier, au procès du D^r Dadourian.

L'homme de 64 ans est accusé d'agression sexuelle à l'endroit de cette patiente qui est allée le consulter le 1^{er} octobre 2008 pour une importante rage de dents. À 39 ans, c'était la première fois de sa vie qu'elle allait chez un dentiste, a expliqué la femme, dont nous devons taire l'identité. Originaire d'un pays d'Afrique, cette mère de sept enfants est arrivée au Canada en 2007 et a demandé le statut de réfugié politique.

Vers 10 h 30 le 1^{er} octobre 2008, la femme s'est présentée au cabinet de dentiste, rue Saint-Denis. La réceptionniste lui a fait passer une radiographie et le D^r Dadourian l'a ensuite reçue dans son cabinet. Il lui a demandé d'où elle venait. La femme aurait raconté brièvement son histoire, et a signalé au passage qu'elle avait été emprisonnée au Congo pour sa participation à une manifestation et qu'elle avait été violée par plusieurs hommes. Il lui aurait demandé si ses bagues avaient de vrais diamants, avant de lui lancer: « J'ai des amis qui aiment les jolies femmes comme toi. » Tout en discutant, il lui mettait des produits anesthésiants dans la bouche.

Serpent mamba

La femme raconte que dès après, le dentiste lui a dit qu'il n'avait pas peur de montrer sa nudité. « Il a baissé son pantalon. J'ai dit: je ne suis pas venue pour ça. Il était en érection. J'ai dit: "Tu n'es pas circoncis, la tête de ton pénis est comme un serpent mamba." »

La femme signale que le dentiste a dit: « O.K., O.K., on va faire le

traitement. » Il a posé les plombages et lui a ensuite fait serrer les dents pour voir si tout était bien. C'est après, dit-elle, qu'il lui a demandé d'ouvrir grand la bouche et que l'agression est survenue. La femme soutient que le dentiste lui tenait fermement la tête pendant qu'il commettait ses gestes. Il a touché ses seins en même temps. Elle est restée immobile parce qu'elle était saisie, surprise, et avait peur. Elle voyait les instruments de dentiste et pensait qu'il pouvait lui faire du mal. Selon elle, il a éjaculé rapidement dans sa bouche. Après qu'il se fut retiré, elle lui a demandé pourquoi il avait fait ça. Elle pleurait. Selon sa culture, le sperme contient des enfants. L'avoir dans la bouche, pour elle, relève du cannibalisme. « Je ne suis pas cannibale! », a-t-elle dit avec force.

De l'argent dans le chemisier

Selon son souvenir, le dentiste lui a tendu un verre et lui a dit de se rincer la bouche et de cracher. Ensuite, il a glissé 40\$ dans son chemisier. « Il m'a serrée fort et il m'a dit: "Je t'aime." Il m'a dit qu'il avait des amis qui étaient prêts à payer 40\$ pour le haut et 100\$ pour le bas. »

La femme raconte être sortie en pleurant. Cette affaire a bouleversé sa vie, soutient-elle. Elle en a parlé à une médecin et à un travailleur social. Ce dernier lui a dit qu'elle pouvait faire une plainte, et il l'a assistée dans ses démarches. Elle a porté plainte à la police, une dizaine de jours après les événements, puis à l'Ordre des dentistes. En mars 2011, pour cette affaire, le D^r Dadourian a plaidé coupable à une infraction d'inconduite sexuelle devant son ordre professionnel. Il a été radié pour trois mois et a écopé d'une amende de 1000\$. Il reconnaît la fellation dans son bureau de dentiste, mais soutient qu'il s'agissait d'une « relation d'affaires avec consentement mutuel ».

Le procès se poursuit aujourd'hui devant le juge Salvatore Mascia. L'accusé, qui est accompagné de sa femme, est défendu par M^{re} Pierre Poupart. C'est M^{re} Anne Aubé qui représente la Couronne.

PROCÈS D'AARON SEALY

Il aurait tué son oncle et sa tante pour une histoire de clés

CAROLINE TOUZIN

Aaron Sealy a assassiné sa tante et son oncle, puis incendié leur duplex pour camoufler son crime. Il a commis ce double meurtre parce qu'il en voulait à son oncle après s'être disputé à plusieurs reprises avec lui au sujet des clés du duplex. C'est la théorie que la poursuite a exposée, hier, à l'ouverture du procès de l'homme de 27 ans au palais de justice de Montréal. Sealy est accusé du meurtre prémédité de Ferris Alexander Shaar, 61 ans, et d'Alexandra Edna Shaar, 63 ans.

Le 9 décembre 2008, les pompiers ont été appelés pour un incendie dans un duplex rue Saint-Urbain, dans le quartier Ahuntsic. Une fois l'incendie maîtrisé, les pompiers ont découvert M^{me} Shaar sur son lit, la gorge tranchée. Sa tête portait cinq marques de coups. Le corps de M. Shaar a été découvert près de l'entrée du second étage. Il avait été poignardé à 47 reprises.

Les deux victimes étaient déjà mortes lorsque l'incendie s'est déclaré, a indiqué la procureure de la Couronne, M^{re} Éliane Perreault, au jury.

Le feu a été allumé à trois endroits dans l'immeuble. La mère de l'accusé, Stephanie Shaar, avait demandé aux victimes d'héberger son fils Aaron Sealy. Il logeait donc chez sa tante, et son oncle vivait dans l'autre logement du duplex. L'oncle ne voulait pas que son neveu ait accès à son logement, et encore moins qu'il en possède des clés.



Aaron Michael Sealy

C'est devenu un sujet de conflit. À partir du 6 décembre, les disputes entre les deux hommes sont devenues plus fréquentes et se sont envenimées, a souligné la procureure de la Couronne.

Le jeune homme a été arrêté cinq jours après en possession des clés du logement de son oncle. Sur son jean, les policiers ont prélevé l'ADN de sa tante ainsi qu'un échantillon du sang de son oncle.

« Aaron Sealy a tué son oncle et sa tante, puis il a mis le feu au duplex de façon délibérée et planifiée », a conclu la poursuite. Assis dans le box des accusés, le jeune homme à l'allure négligée a esquissé de légers sourires pendant toute la durée de l'audience. Le procès doit durer six semaines.

mirage

L'événement
Taxes payées

Méga vente de
planchers de bois franc

Du 26 mars au 7 avril 2012
Économisez le montant équivalent à la TPS
et à la TVQ sur **TOUS** les planchers Mirage.

Pour plus de détails, visitez le
www.planchersmirage.com
ou rendez-vous chez votre détaillant **Mirage**:

<p>Barwood • Pilon PLANCHERS DE BOIS FRANC</p> <p>4233, autoroute des Laurentides Laval (Québec) H7L 5W5 450 688-1886</p> <p>3445, boul. Côte-Vertu St-Laurent (Québec) H4R 1R2 514 332-5040</p> <p>16979, route Transcanadienne Kirkland (Québec) H9H 5J1 514 630-5040</p> <p>www.barwoodpilon.com</p>	<p>BOUTIQUE mirage</p> <p>Boucherville 1471, rue Ampère Boucherville (Québec) J4B 5Z5 450 641-8200</p> <p>Brossard 9205 A, boulevard Taschereau Brossard (Québec) J4Y 3B8 450 672-8200</p> <p>Mascouche 335, montée Masson Mascouche (Québec) J7K 2L6 450 474-8400</p> <p>www.boutiquemirage.com</p>	<p>Centre du Plancher 640 inc.</p> <p>560, rue Dubois Saint-Eustache (Québec) J7P 4W9 450 491-5655</p> <p>EPL</p> <p>1370, boul. des Laurentides Laval 450 669-3362</p> <p>www.plancher640.com</p>
--	---	---

FRANÇOIS
GAGNON

COMME VOUS L'AMEZ LA PRESSE

LE TOUR DU GLOBE

Corée du Nord
Aide américaine
suspendue

Les États-Unis ont suspendu les livraisons d'aide alimentaire à la Corée du Nord – décidées à la fin du mois de février en échange d'un moratoire sur les activités nucléaires et balistiques du pays –, en raison de la décision de Pyongyang de lancer en avril une fusée, officiellement chargée de placer en orbite un satellite, a affirmé un haut responsable du Pentagone. — AFP



Amadou Toumani Touré PHOTO ARCHIVES AFP

Mali
Le président
n'est pas détenu

Le président malien Amadou Toumani Touré, renversé le 22 mars par un coup d'État militaire, a déclaré qu'il était actuellement « à Bamako » et « pas prisonnier », alors qu'un possible compromis est évoqué entre l'Afrique de l'Ouest et la junte sur une transition. Plusieurs milliers de personnes ont par ailleurs marché à Bamako pour soutenir la junte. — AFP

Brésil
« Lula » de retour
en politique

L'ex-président Luiz Inácio Lula da Silva, 66 ans, a annoncé son retour à la vie politique après avoir appris que son cancer du larynx, diagnostiqué il y a cinq mois, avait connu une rémission complète. Premier président de gauche du Brésil, Lula da Silva a dirigé le pays de 2003 à 2010 et terminé ses deux mandats sur un record de popularité de 80%. — AFP

Strauss-Kahn invoque
l'immunité dans le Bronx



PHOTO MARY ALTAFFER, ASSOCIATED PRESS
Pendant une heure, un des avocats de Dominique Strauss-Kahn a tenté de convaincre le juge de classer la plainte au civil de Nafissatou Diallo, invoquant l'immunité dont jouissait selon lui DSK aux États-Unis.



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Le juge David McKeon n'est pas aussi haut en couleur ou irascible que son ancien collègue de la Cour suprême du Bronx, Burton Roberts, dont l'écrivain Tom Wolfe s'est inspiré pour créer l'un des personnages les plus mémorables de son roman *Le bûcher des vanités*.

Mais il lui arrive de poser des questions plutôt mordantes, voire sarcastiques, comme il l'a démontré hier après-midi lors de la première audience dans la procédure civile appelée « Nafissatou Diallo c. Dominique Strauss-Kahn ».

« Vous ne diriez pas qu'il agissait dans le cadre de ses fonctions ? » a demandé le juge McKeon, pince-sans-rire, à l'un des avocats de DSK, faisant ainsi allusion à l'acte sexuel auquel s'est livré l'ancien directeur général du FMI avec la femme de chambre du Sofitel de New York le 14 mai dernier.

La question touchait à la question centrale de l'audience, à savoir si Dominique Strauss-Kahn jouissait d'une « immunité absolue » au moment des faits en tant qu'ex-patron du FMI.

Le début de cette procédure civile a attiré plusieurs dizaines de journalistes dans une salle d'audience située au sixième étage d'un édifice en forme de cube, qui se dresse en plein cœur du South Bronx, à trois pâtés de maisons du Yankees Stadium et à quelques rues du domicile de la plaignante.

Le juge a notamment souligné que le FMI ne revendique l'immunité pour ses fonctionnaires que pour leurs « actes officiels ».

Pendant une heure, un des avocats de DSK a tenté de convaincre le juge McKeon de classer la plainte au civil de

Nafissatou Diallo, invoquant l'immunité dont jouissait selon lui DSK aux États-Unis. La femme de chambre d'origine guinéenne veut obtenir des dommages et intérêts auprès de l'ancien favori de la présidentielle française pour l'« attaque violente et sadique » dont elle dit avoir été victime.

Juge sceptique

Le juge McKeon n'a pas caché son scepticisme face aux arguments des avocats de DSK. Il a notamment souligné que le FMI ne revendique l'immunité pour ses fonctionnaires que pour leurs « actes officiels ». Et il a souligné que les États-Unis n'étaient pas signataires d'une convention de l'ONU sur laquelle les avocats de DSK appuient leur requête.

« Cette demande est une tactique pour retarder le jour où M^{lle} Diallo pourra témoigner devant ses pairs », a déploré Kenneth Thompson, un des avocats de la femme de chambre, après l'audience.

Le procureur de Manhattan Cyrus Vance a abandonné l'été dernier les poursuites pénales contre DSK, estimant que la crédibilité de la plaignante avait été minée par des mensonges.

Le juge McKeon a promis de répondre « promptement » à la demande des avocats de DSK.

DSK ET LE « MATÉRIEL »

Dominique Strauss-Kahn a démenti avoir eu recours à des prostituées tout en reconnaissant avoir employé un vocabulaire « inapproprié » en qualifiant dans des SMS des jeunes femmes de « matériel », a révélé hier *Le Monde*, citant des documents de la police française. Le quotidien français affirme également que de très nombreux SMS entre l'ex-patron du FMI et un ami organisateur

de soirées libertines ainsi que des témoignages démentent la version de DSK, qui se défend en invoquant la naïveté. « Veux-tu (peux-tu) venir découvrir une magnifique boîte coquine à Madrid avec moi (et du matériel) », écrit ainsi à un ami DSK, mis en examen lundi pour « proxénétisme en bande organisée » dans l'affaire dite du Carlton. — Agence France-Press

Meurtre de Trayvon Martin
Protestation en capuchon au Congrès

Le représentant démocrate Bobby Rush a été escorté à l'extérieur de la Chambre des représentants, hier, après avoir mis le capuchon de son chandail en coton molletonné en guise de protestation contre le meurtre de Trayvon Martin. « Porter un chandail avec un capuchon ne fait pas de

nous un malfaiteur », a dit M. Rush, 65 ans, qui est membre de la Chambre depuis 1993. Plusieurs membres du Congrès ont réclamé l'arrestation de George Zimmerman qui a tué Trayvon Martin, 17 ans, à Sanford, en Floride, le mois dernier. Martin n'était pas armé, et Zimmerman dit avoir agi par légitime

défense. Mardi, le réseau ABC a révélé que l'enquêteur responsable du dossier, Chris Serino, voulait initialement déposer des accusations de meurtre contre Zimmerman, mais que le bureau du procureur en chef a refusé, en invoquant le manque de preuves. — Nicolas Bérubé

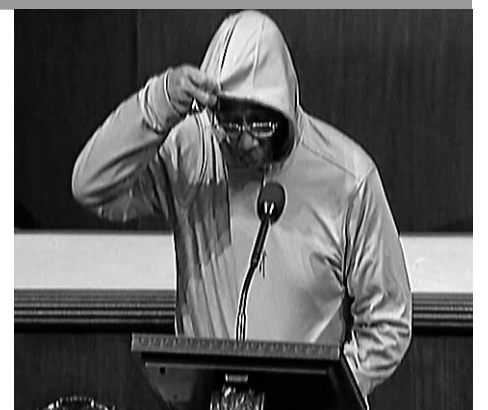


PHOTO REUTERS
Le représentant Bobby Rush.

ESPACE **SANTÉ** UNE SÉRIE DE FASCICULES
POUR COMPRENDRE | PRÉVENIR | SOIGNER

CANCERS



Le cancer est l'une des principales causes de mortalité dans les pays occidentaux où il est responsable d'environ un décès sur quatre. Apprenez les principales causes du cancer, les différents types, comment les prévenir et comment les traiter.

Le contenu des fascicules santé est tiré en majeure partie de l'*Encyclopédie familiale de la santé* parue aux Éditions Québec Amérique, et produite en collaboration avec 300 médecins, spécialistes et professeurs d'université.

- À VENIR
- 5 AVRIL LA SANTÉ BUCCODENTAIRE
 - 13 AVRIL MÉDICAMENTS
 - 4 MAI TROUBLES MENTAUX

LA PRESSE se réserve le droit d'annuler ou de modifier certains sujets

CE VENDREDI DANS LA PRESSE

Québec Amérique

LES CANCERS

TELUO
LE MONDE À VOTRE PORTÉE

Une présentation de
Brunet

AFFAIRE BETTENCOURT

Nicolas Sarkozy dans le collimateur de la justice

MARC THIBODEAU

PARIS — La justice française soupçonne le président français Nicolas Sarkozy d'avoir fait financer illégalement sa campagne électorale victorieuse de 2007 par la riche héritière de L'Oréal, Liliane Bettencourt.

Le juge d'instruction bordelais Jean-Michel Gentil cible désormais « ouvertement » le chef d'État et semble déterminer à enquêter à son sujet malgré son immunité judiciaire, relève *Le Monde*, qui cite divers documents judiciaires à cet égard.

L'analyse du quotidien recoupe celle du *Journal du dimanche* (JDD), qui a évoqué dans son dernier numéro de nouveaux éléments obtenus grâce à une commission rogatoire internationale pour alimenter la thèse d'un financement politique illégal.

Selon cet hebdomadaire, le juge Gentil a mis au jour un système de transfert de fonds ayant permis au gestionnaire de fortune de M^{me} Bettencourt, Patrice de Maistre, de récupérer, à partir de comptes suisses, plus de 4 millions d'euros (5,32 millions CAN) en espèces sur une période de trois ans.

Deux remises en espèces de 400 000 euros (532 000 \$)



Le président de la République française et candidat de l'UMP, Nicolas Sarkozy, fait la bise à une partisane dans la cité médiévale de Guérande. Les soupçons de la justice française pourraient aussi le faire grimacer...

PHOTO MICHEL EULER, ASSOCIATED PRESS

intéressent particulièrement le magistrat. La première serait survenue en février 2007, deux jours avant une rencontre entre M. de Maistre et l'ex-ministre Éric Woerth, qui était alors le trésorier de la campagne de Nicolas Sarkozy.

La seconde aurait eu lieu le 26 avril 2007, entre les deux tours de l'élection présidentielle. Selon le *JDD*, François-Marie Bernier, photographe proche de Liliane Bettencourt, a noté dans un carnet personnel que la riche Française

a déclaré le même jour: «De Maistre m'a dit que Sarkozy avait encore demandé de l'argent. J'ai dit oui.»

Dans un procès-verbal d'interrogatoire obtenu par *Le Monde*, le photographe se montre évasif à ce sujet. Il relève

qu'il n'est « pas sûr » que le nom du chef d'État ait bel et bien été mentionné à cette occasion.

Le juge Gentil a par ailleurs obtenu le témoignage d'un ancien employé de la famille Bettencourt qui croit savoir que Nicolas Sarkozy était « venu chercher de l'argent » à leur résidence au printemps 2007.

Selon le *JDD*, les soupçons du magistrat au sujet du financement de la campagne de Nicolas Sarkozy expliquent pourquoi il a demandé et obtenu, jeudi dernier, le placement en détention provisoire de Patrice de Maistre.

Éric Woerth a déjà été mis en examen en février pour « financement illégal de parti politique » sur la base d'allégations avancées par un ex-comptable de la famille Bettencourt qui a aussi évoqué des versements en espèces par M. de Maistre.

Les avocats de l'ex-gestionnaire de fortune, qui dément toute malversation, ont vivement dénoncé sa détention provisoire, décrite comme « un moyen de pression » visant à le faire parler. Ils entendent réclamer sa mise en liberté au cours d'une audience prévue aujourd'hui.

Les éléments obtenus par le magistrat n'ont pas échappé aux partis de l'opposition, qui pressent le président de « s'expliquer » rapidement. La candidate écologiste Éva Joly a notamment suggéré au politicien de renoncer à l'immunité judiciaire que lui confère son statut pour répondre à la justice.

L'Élysée a rejeté les allégations de financement illégal par le passé en faisant valoir que les comptes de campagne de 2007 ont été validés par le Conseil constitutionnel. Le président a refusé mardi de commenter le dossier.

Quand le pape rencontre Fidel

Benoît XVI plaide pour la liberté religieuse à Cuba

D'APRÈS L'AFP

LA HAVANE — Le pape Benoît XVI a rencontré hier à La Havane le père de la Révolution cubaine Fidel Castro, après avoir célébré une grand-messe en plein air au cours de laquelle il a demandé aux autorités d'« aller de l'avant » dans la liberté religieuse.

La rencontre entre le souverain pontife et le « Lider Maximo » a eu lieu à la mi-journée – à la demande de celui-ci, a souligné le Vatican – à la nonciature du Vatican à La Havane et a duré une trentaine de minutes, a indiqué le porte-parole du pape Federico Lombardi.

Cette rencontre était la première entre Fidel Castro, 85 ans, et le pape allemand, 84 ans, ancien adversaire de la « théologie de la libération » chère aux révolutionnaires latino-américains soutenus par le régime castriste dans les décennies 70 et 80.

Fidel Castro, qui s'est retiré du pouvoir en juillet 2006, avait rencontré par deux fois Jean-Paul II, en 1996 au Vatican, puis lors de sa visite à Cuba, en 1998.

Quelques heures avant de rencontrer M. Castro, le pape avait plaidé dans son homélie sur la place de la Révolution, devant près de 500 000 personnes, pour un élargissement de la liberté religieuse à Cuba.

Le pape a reconnu des progrès pour l'Église: « Il faut

reconnaître avec joie qu'à Cuba, des pas sont actuellement en train d'être accomplis pour que l'Église mène à bien son incontournable mission d'exprimer publiquement et ouvertement sa foi ».

« Cependant, je désire encourager les instances gouvernementales de la nation à renforcer ce qui a déjà été obtenu et à avancer sur ce chemin d'un authentique service du bien commun de la société cubaine tout entière », a-t-il affirmé.

Sur la place de la Révolution, sous un soleil déjà ardent, les fidèles, auxquels



Cette rencontre était la première entre Fidel Castro, 85 ans, et Benoît XVI, 84 ans.

PHOTO AFP / CUBADEBATE.CU

se mêlaient des athées communistes et des adeptes des rites afro-cubains de la

santeria, ont prié et écouté le pape de 84 ans, qui semblait fatigué à l'issue d'un séjour

de six jours au Mexique et à Cuba, son premier voyage en Amérique hispanophone.

PROMOTION

Brochures touristiques 2012 SAMEDI 31 MARS 2012

Planifiez vos vacances d'été avec les Brochures Touristiques 2012 !

Retrouvez-les ce samedi dans LA PRESSE

RAFFINATI loft Enveloppez-vous de luxe

jusqu'à **75%** de rabais*

SOLDE D'INVENTAIRE

Le jeudi le 28 mars 10 h à 19 h
Le vendredi le 29 mars 10 h à 17 h
Le samedi le 31 mars 10 h à 17 h
Le dimanche le 1 avril 10 h à 17 h

Ouvert du mardi au vendredi de 10 h à 17 h

9200, RUE MEILLEUR, LOCAL 400 514 327-4477
VISA ET MASTERCARD ACCEPTÉES

Vêtements fabriqués à Montréal
*Sur la marchandise sélectionnée

LA PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE



ENCORE PLUS QUE DU TALENT, DE L'INTELLIGENCE, MÊME DU GÉNIE, L'EXCELLENCE NAÎT DE L'EFFORT

Retrouvez la personnalité de la semaine et aussi celles des semaines précédentes sur lapresse.ca/personnalite

Partenaires de l'excellence AIR CANADA RioTintoAlcan Financière Manuvie Pour votre avenir

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAL

Déresponsabilisation



FRANÇOIS CARDINAL
 francois.cardinal@lapresse.ca

Montréal est une métropole. Ce qui amène certes des bénéfices, mais aussi des inconvénients... que le maire aimerait refiler au gouvernement du Québec.

Gérald Tremblay, en effet, n'en peut plus de tous ces débordements que doivent encadrer ses services de sécurité, sa police, ses pompiers. Il est fatigué de signer des chèques pour contrôler les inconditionnels de U2, les déçus du Canadien, les opposants à la brutalité policière, les marginaux et par les temps qui courent, les étudiants.

Le maire Tremblay souhaite profiter des avantages d'une métropole... mais ne veut pas les inconvénients.

Entendons-nous, le maire n'entend pas interdire les festivals ni empêcher que ce soit de s'exprimer dans les rues de la métropole. Mais cela commande compensation, croit-il, sous la forme d'une « prime à la métropole » de 35 millions par année.

Cela, fera-t-il valoir au ministre de la Sécurité publique dans quelques jours, serait un juste dédommagement pour les nombreuses manifestations qui ont lieu à Montréal, mais aussi pour la criminalité qu'on y déplore (enlèvements, menaces terroristes, importation de drogues) et les défis sociaux qui lui sont propres (itinérance, immigration, prostitution).

Bref, le maire amalgame un paquet de problèmes urbains,

leur accole un coût global, puis envoie la facture à Québec.

Curieux réflexe pour le maire d'une grande ville qui réclame un statut de métropole et une plus grande autonomie...

On retrouve en effet dans la demande de la Ville deux types d'enjeux qui n'ont rien à voir entre eux. Il y a d'abord les dommages collatéraux des bénéfices d'une grande ville. Montréal compte un nombre impressionnant d'universités, de festivals, de spectacles et d'événements sportifs, autant d'éléments qui remplissent ses coffres et la gonflent de fierté... mais qui ont aussi leurs revers: débordements, manifestations, casses, etc.

Difficile de profiter de tout cela... tout en exigeant que l'ensemble des Québécois assume leur contrepartie.

Il y a ensuite les enjeux sociaux spécifiques à une grande ville. Se concentrent à Montréal la plupart des problèmes de pauvreté, d'itinérance, de prostitution et de drogues de la province, ce qui induit des dépenses qui ne sont, cette fois, compensées par aucun bénéfice. Des dépenses qu'il est donc justifié de partager entre tous les Québécois.

Mais dans ce cas, que le maire précise sa demande et s'en tienne aux défis sociaux qui occupent ses services de sécurité. Les besoins spécifiques de Montréal à ce chapitre sont indéniables et l'aide de Québec, nécessaire.

Le maire peut certainement évoquer la solidarité de l'ensemble des contribuables pour affronter des problèmes sociaux dont ne veut aucune ville, demander des enveloppes dédiées à l'itinérance ou la pauvreté, exiger un financement accru pour des logements abordables et des programmes sociaux.

Mais il ne peut évoquer cette même solidarité pour compenser les effets négatifs des festivals, spectacles et matchs de hockey desquels proviennent certains débordements. Montréal en tire bien plus de bénéfices que de dommages collatéraux... aussi agaçants soient-ils.

RÉPLIQUE

Comme au Canada

RAMLA BENAÏSSA

L'auteur dirige la firme RB Architects qui a conçu les plans de la prison construite pas SNC-Lavalin à Gharyan, en Libye. Il réagit à un texte d'Isabelle Hachey publié mardi à ce sujet.

Je ne peux laisser les noms de Gharyan et Guantánamo paraître dans le même article sans réagir. Le centre de réhabilitation de Gharyan a été conçu pour améliorer la vie de milliers de détenus en Libye.

Les centres de détention font partie des infrastructures sociales de tous les pays, y compris le Canada. Nous sommes architectes et n'avons aucun pouvoir sur les systè-

Le centre de réhabilitation de Gharyan a été conçu pour améliorer la vie de milliers de détenus en Libye.

mes judiciaires des pays, mais l'architecture a le pouvoir d'améliorer la vie des personnes détenues, d'humaniser les conditions de détention, de permettre la réhabilitation, de préparer à la réinsertion dans la société. Tel est précisément l'objectif de ce projet.

Toute notre recherche a été orientée vers la création d'une institution qui serait conforme aux normes les plus strictes établies par les Nations unies. Notre design a été guidé par deux documents, l'*International Covenant on Civil and Political Rights* et le *Standard Minimum Rules for the Treatment of Prisoners*. Nous avons aussi consulté une représentante d'Amnistie

internationale (Londres) dès l'étape de l'esquisse.

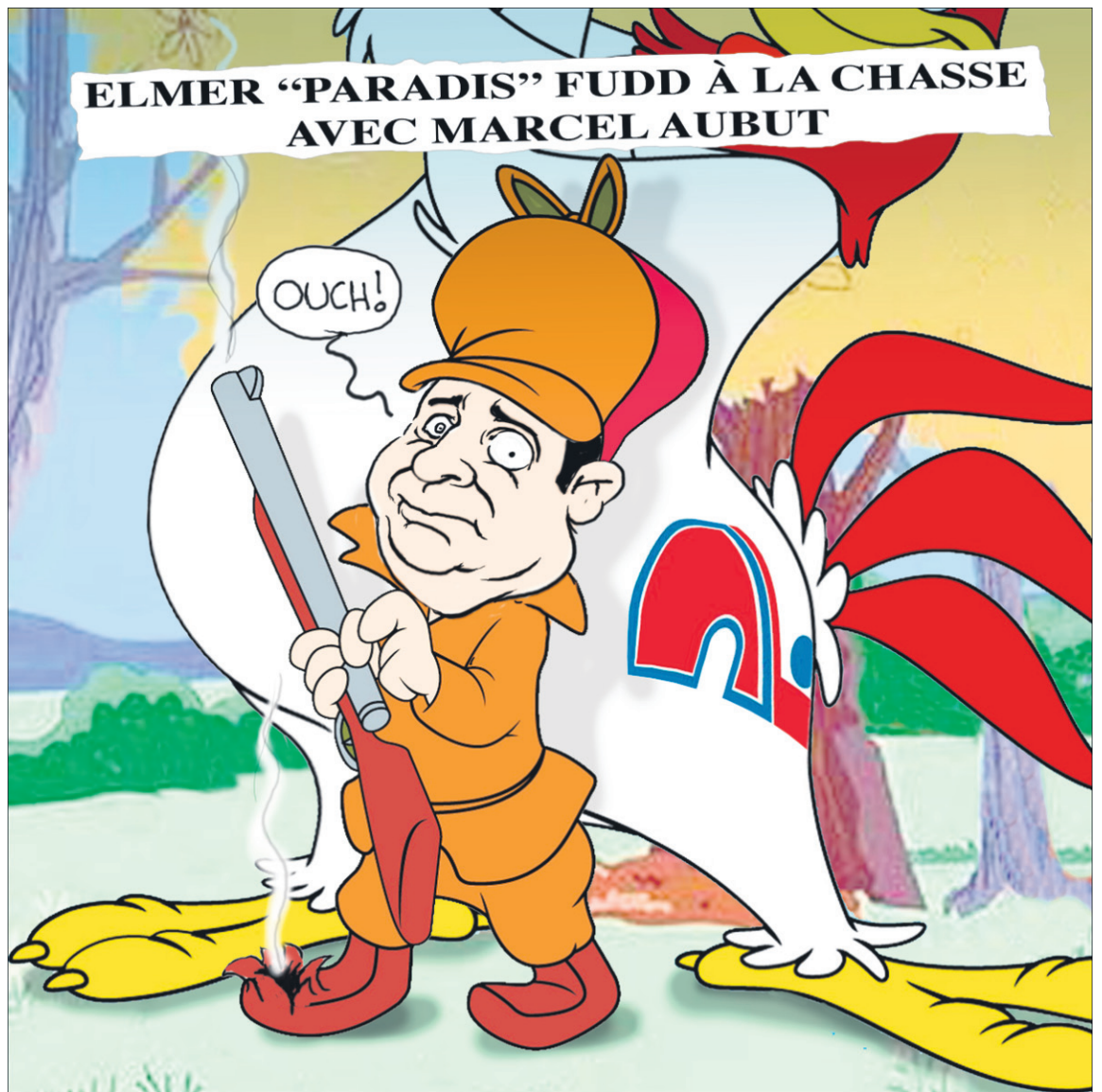
Les deux documents cités ont établi des normes qui permettent de créer des conditions de détention humaines, en respect des droits de l'homme, ayant pour but la réhabilitation, et non pas la punition des personnes détenues.

Nous nous sommes conformés aux normes (espace, lumière, air, éducation, exercice physique, soins médicaux, pratique de la religion) et les avons même dépassées. Les cellules sont toutes pourvues de fenêtres dont les dimensions excèdent les normes de l'ONU. Elles peuvent toutes être ouvertes de l'intérieur pour permettre aux détenus d'avoir accès à la lumière naturelle, mais aussi à l'air frais, sans dépendre du bon vouloir du personnel carcéral.

Toutes les cellules sont conçues pour deux ou trois détenus, avec une superficie supérieure aux normes de l'ONU. Aucun bloc ne contient de cellules d'isolement, considérées comme un traitement cruel et inhumain par les Nations unies. Les seules cellules individuelles qui existent sont destinées aux détenus handicapés.

Chaque bloc est pourvu de douches, salles de prière, terrains de sports (soccer pour les hommes et basket pour les femmes), au-delà des normes de l'ONU. Chacun est pourvu de centres d'éducation avec une bibliothèque afin de permettre aux détenus de recevoir une formation basée sur les demandes du marché du travail libyen et de faciliter leur réinsertion.

Le projet tel qu'il a été conçu pourrait être construit au Canada ou aux États-Unis. C'est un projet éthique et nous en sommes fiers.



DROITS RÉSERVÉS/serge.chapleau@lapresse.ca

LAPRESSE.CA/DÉBATS

LE BLOGUE DE L'ÉDITO

Quand l'argent change de sexe
 par Ariane Krol



PHOTO PATRIEK SANFAÇON, ARCHIVES LA PRESSE

QUESTION DU JOUR

Croyez-vous que la vague de chaleur de la semaine dernière est attribuable au réchauffement de la planète?

- OUI, 54%
- NON, 38%
- Je ne sais pas, 8%

Résultats à 19h00, hier: 12292 répondants

EXCLUSIF, LA NORVÈGE, UN MODÈLE D'ACCESSIBILITÉ AUX UNIVERSITÉS

OPINION

Fragiles démocraties

Seulement une dizaine des 54 pays du continent africain ne connaissent pas d'instabilité politique



JOCELYN COULON

L'auteur (j.coulon@montreal.ca) est directeur du Réseau francophone de recherche

sur les opérations de paix, affilié au CERIU.

En Afrique, particulièrement en Afrique francophone, la démocratie reste fragile malgré ses progrès. Le Sénégal vient de confirmer son ancrage démocratique, mais juste à côté, au Mali, des militaires mécontents ont pris le pouvoir après 20 ans de régime démocratique.

Les Sénégalais ont fait mentir les rumeurs. Depuis quelque temps, plusieurs craignaient en effet que la volonté du président Abdoulaye Wade de se maintenir au pouvoir ne dégénère en affrontement violent avec l'opposition. À 86 ans, Wade se croyait si indispensable qu'il sollicitait un troisième mandat. L'opposition y a vu un prélude à la confiscation du pouvoir. Elle s'est unie derrière Macky Sall, et celui-ci a gagné par une écrasante majorité. Cinquante ans après son indépendance, le Sénégal prouve encore sa grande maturité politique en élisant démocratiquement son quatrième président.

Malheureusement, cet exemple est bien rare en Afrique. Sur les 54 pays du continent, tous sauf une dizaine ont connu ou connaissent des problèmes de connaissance, d'instabilité politique, de rébellion militaire, de sortie de conflit difficile et de terrorisme. Le dernier en date est le Mali, où l'expérience démocratique amorcée en 1992 est en danger. Le président

Touré a été renversé la semaine dernière par des militaires exaspérés devant les pauvres moyens dont ils disposent pour faire face à la rébellion touareg du nord, elle-même alimentée par les ex-mercenaires de Kadhafi qui s'infiltrèrent dans tous les pays du Sahel depuis la chute du président libyen. Une délégation de six présidents africains doit arriver aujourd'hui à Bamako pour trouver une solution.

Faut-il, dès lors, être pessimiste quant à l'avenir de la démocratie, particulièrement en Afrique francophone? On serait tenté de répondre oui tant la dernière décennie a été émaillée, de la Côte d'Ivoire au Congo démocratique, des Comores à la Guinée, en passant par le Tchad et la Centrafrique, de violences politiques souvent extrêmes.

Si quelque 100 coups d'État et prises de pouvoir par des rebelles ont secoué les pays africains depuis 50 ans, seulement 13 ont eu lieu depuis 1999 et dans des pays francophones.

Et pourtant, le paysage a changé par rapport aux périodes précédentes. Si quelque 100 coups d'État et prises de pouvoir par des rebelles ont secoué les pays africains depuis 50 ans, seulement 13 ont eu lieu depuis 1999 et dans des pays francophones. Fait intéressant, leurs auteurs ne s'installent plus définitivement au pouvoir. Ils passent la main rapidement, soit de leur propre gré, soit sous la pression internationale. Cela pourrait arriver au Mali bientôt.

Il y a au moins deux bonnes raisons à cette nouvelle situation. Premièrement, les putschistes se rendent compte que l'exercice du pouvoir sera une tâche difficile. Ils n'ont aucune recette miracle pour régler les problèmes. Deuxièmement, les sociétés civiles et les institutions en place sont plus solides qu'autrefois et refusent souvent de coopérer. Et c'est ainsi qu'en Guinée, en Mauritanie, au Niger, les militaires ont organisé des transitions rapides vers un nouveau régime civil. Même ceux qui s'accrochent endossent l'habit civil et sacrifient au rite électoral afin d'assurer légalité et légitimité à leur pouvoir.

La communauté internationale joue aussi son rôle dans la consolidation ou le retour de la démocratie. L'Union européenne est le plus important bailleur de fonds en Afrique et elle ne se gêne pas pour utiliser ses ressources afin de peser sur les événements. Le Canada fait sa part. Au Mali, Ottawa verse quelque 100 millions de dollars chaque année en aide au gouvernement et pour le développement. Au Niger, c'est un professeur de l'Université de Montréal, Mamoudou Gazibo, qui a présidé le comité de rédaction de la nouvelle constitution.

Bien entendu, l'instauration de la démocratie n'est pas qu'une affaire d'argent ou de mécanique constitutionnelle. Elle a besoin d'un terrain fertile pour s'enraciner, à commencer chez les élites. Elles ont le devoir de tout faire pour instaurer une vie politique apaisée, condition essentielle au développement d'une culture démocratique. En Afrique, on y chemine, lentement.

À BIEN Y PENSER

DÉBATS

Je suis resté sidéré en apprenant que le ministre Christian Paradis aurait apporté sa propre nourriture et son équipement pour un séjour de deux jours chez Marcel Aubut. Pense-t-il vraiment qu'on va le croire? Un peu plus, et il nous fournissait son menu pour les deux jours. Notre ami conservateur aura toute une feuille de route en matière d'éthique aux prochaines élections, si cela continue au même rythme. Ah! j'oubliais... Avait-il apporté sa gamelle ou a-t-il été contraint de laver la vaisselle?

— Yvon Mercier, Québec

Portugal (I): la résignation



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Je suis allée récemment au Portugal. Ce beau pays au peuple souriant a gardé le charme qui a toujours séduit ses visiteurs, mais il y règne aujourd'hui une sorte de tristesse qui n'a rien à voir avec la saudade, cette «nostalgie» qui a engendré les poignantes mélodies du fado.

La crise financière qui plombe l'Europe du Sud s'est violemment abattue sur le Portugal. Taux de chômage à 14,8% – c'est 10% de moins qu'en Espagne, mais le Portugal partant d'un niveau de vie plus bas, la population est plus durement frappée. Salaire minimum: moins de 500 euros par mois, une pitance en Europe. Et la TVA est à 23%...

Le Portugal n'était pas, comme la Grèce, coupable d'avoir élevé l'évasion fiscale au rang de vertu, mais qu'importe la cause du mal, la potion est du même ordre. Le gouvernement a dû accepter un plan d'austérité budgétaire draconien. Les salaires, dans la fonction publique, ont été sabrés de 28%. Les banques ne prêtent plus qu'aux riches, et les petites entreprises ferment...

Les faillites ont augmenté de 140% depuis l'an dernier dans le secteur de la restauration et de l'hôtellerie – une catastrophe, dans un pays dont le tourisme est l'une des principales industries.

À Lisbonne, la lumineuse capitale, les signes de la crise sont partout. Dans les façades décrépies, dans les innombrables panneaux «à vendre», dans les magasins aux fenêtres barricadées... Même les rues qui croisent l'élégante avenue Garrett, dans le quartier chic du Chiado, portent les stigmates de la dévastation.

Face à la crise, les Portugais n'ont pas réagi comme les Espagnols, leurs bouillants voisins. Il n'y a pas eu de mouvement «Occupy», pas de très grandes manifestations de colère. Ce peuple qui naguère envoyait ses intrépides explorateurs sur toutes les mers du monde s'est résigné... mais en vérité, que pouvait-il faire d'autre, face à Merkel, à Moody's et au FMI?

«Nous ne sommes pas des Méditerranéens», me dit un sociologue de l'Université de Lisbonne. «Nous sommes plus réservés que les Espagnols. Plus pacifiques aussi.»

Cela n'empêche pas l'amertume, qui affleure lourdement au hasard des conversations.

La restauratrice que nous félicitons pour la saveur de ses plats – on mange merveilleusement bien au Portugal, même et peut-être surtout dans les plus modestes troquets – a un petit sourire triste: «C'est tout ce qu'il nous reste...»

Le même autodépréciation (totalement injustifiée) se retrouve dans cette remarque souvent entendue: pour le reste du monde, le Portugal se confondrait avec l'Espagne... Nous nous récrions: qui donc peut croire cela? Mais oui, nous répond-on, on est tout petit, juste 10 millions... Nous nous récrions encore, mais rien n'y fait. Le voisin pèse quatre fois plus lourd, même s'il y a des siècles que la paix est revenue à la frontière et que, sa langue et son histoire aidant, le Portugal a une identité très distincte, et d'ailleurs admise dans le monde entier.

L'Europe? La mauvaise marraine a succédé à la bonne, dont les subventions tombaient du ciel comme de la manne. Un jeune homme d'affaires de la vallée du Douro: «Bruxelles brime notre développement, on a plein de ressources ici, mais tout est quantifié...»

On entend les mêmes récriminations chez les agriculteurs français, mais ici le ressentiment, tout rentré soit-il, et même exprimé avec un sourire désarmant, est aussi vif, car le Portugal est dans l'œil de la tempête. Nombre d'étudiants sans perspective d'avenir rêvent de New York, mais finiront sans doute, comme nombre de Portugais, par s'exiler au Brésil, l'enfant obèse de la svelte mère patrie...

Messenger de la mort

Ce sont mes visites chez des parents, pour annoncer le décès de leur enfant, qui m'ont le plus marqué durant ma longue carrière de policier



ROBERT CÔTÉ
L'auteur est un policier retraité qui réside dans l'arrondissement de Rosemont, à Montréal.

C'est avec beaucoup d'intérêt et une certaine émotion que j'ai lu la première chronique de Pierre Foglia sur les morts de la route samedi dernier. Ces événements, qu'il décrit dans le style direct qui est sien, ont réveillé en moi le souvenir de scènes pénibles, que je n'ai jamais réussi à chasser de ma mémoire.

J'ai été policier à Montréal durant 32 ans et pendant un certain temps, j'étais lieutenant, un chargé de relève dans le jargon policier montréalais de l'époque. L'une de mes responsabilités consistait à aller apprendre la mort d'un être cher à des parents, généralement au milieu de la nuit, que l'événement soit survenu à Montréal ou ailleurs.

Avant d'occuper cette fonction, j'ai été, durant 10 ans, chef de la section technique de la police de Montréal, responsable de la manipulation des bombes, de la plongée et des fusilla-

Une dame, à qui je devais apprendre la mort de son fils de 16 ans, s'écroule sans m'avoir donné la chance de parler, devant fort bien le but de ma visite.

des. Des cadavres, j'en ai vu plus souvent qu'à mon tour, parfois des corps en pièces détachées à la suite d'une explosion, assez pour en faire des cauchemars à l'occasion.

Mais ce sont mes visites nocturnes et impromptues chez des parents, qui ne se doutaient généralement de rien,



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, ARCHIVES LA PRESSE

L'une de mes responsabilités consistait à aller apprendre la mort d'un être cher à des parents, généralement au milieu de la nuit, écrit Robert Côté.

qui m'ont le plus marqué durant ma longue carrière.

Je me revois, par une belle nuit d'été, dans un HLM du quartier Rivière-des-Prairies, un peu après minuit, aller annoncer à une dame dont on avait trouvé le nom dans les effets personnels d'un garçon de 16 ans tué alors qu'il prenait place dans un camion accidenté, que son fils était mort. En conformité avec les directives, je devais lui demander de se rendre à la morgue à 10 h ce matin-là pour identifier sa dépouille.

Je sonne et au bout d'un moment, qui semblait toujours une éternité, une dame en tenue de nuit vient ouvrir, et sans regarder qui est à la porte, dit d'une voix quelque peu exaspérée: «Robert, tu as encore oublié ta clé!» J'ai sursauté, car je m'appelle aussi Robert. Puis, pour

attirer son attention, je tousse légèrement, elle se retourne... et s'écroule sans m'avoir donné la chance de parler, devant fort bien le but de ma visite. Elle se relève, en proie à une crise de larmes et constatant qu'elle est seule, je tente tant bien que mal de la reconforter jusqu'à l'arrivée, enfin, d'une voisine, alertée par ses cris et qui vient prendre la relève.

Je n'ai rien du type particulièrement émotif, mais je suis moi-même un père de famille et il était bien difficile de rester insensible en pareilles situations. Parfois, je me suis surpris à étreindre une femme que je n'avais jamais rencontrée auparavant, et de trouver des mots qui venaient de je ne sais où, pour atténuer un tant soit peu sa douleur, tout en essayant discrètement une larme, car un policier, tout le monde le sait, ça ne doit pas pleurer...

Des aînés plus pauvres

NICHOLAS-JAMES CLAVET, JEAN-YVES DUCLOS, BERNARD FORTIN ET STEEVE MARCHAND
Les auteurs sont professeurs (MM. Duclos et Fortin) et chercheurs (MM. Clavet et Marchand) au département d'économie de l'Université Laval. MM. Duclos et Fortin sont aussi membres du CIRANO.

Dans son budget déposé aujourd'hui, le gouvernement fédéral annoncera possiblement une réforme importante de son régime de prestations de la vieillesse. Celle qui a été évoquée au cours des dernières semaines consiste en une augmentation de 65 à 67 ans de l'âge auquel les aînés deviennent admissibles à la sécurité de la vieillesse (SV) et au supplément de revenu garanti (SRG).

Les prestations de SV sont versées à tous les Canadiens de 65 ans et plus ayant résidé au Canada durant au moins 10 ans durant leur vie adulte. La pleine prestation est de 6481 \$ en 2012 et est réduite progressivement si le revenu net est supérieur à 69 562 \$. Les prestations de SRG sont versées aux personnes recevant la SV et dont les autres sources de revenus sont faibles. La prestation en 2012 est de 8788 \$ pour les célibataires et de 11 655 \$ pour les couples, et diminue rapidement selon le revenu.

À l'échelle canadienne, une augmentation de l'âge minimum d'admissibilité ferait chuter de 3,66 milliards en 2012, de 9,26 milliards en 2020, et de 8,24

milliards en 2030 (en dollars de 2012) le coût des prestations de SV et de SRG. Ces chutes seraient cependant partiellement annulées par une diminution d'environ 1 milliard de l'impôt fédéral prélevé sur les prestations, ce qui ramènerait le gain fédéral à 7,21 milliards en 2030. Nette de la réduction des impôts fédéraux, la réforme ferait chuter en 2030 les pensions de vieillesse de 3,1% du PIB à l'équivalent de 2,8% du PIB (d'un niveau initial de 2,4% en 2012).

Une réforme des pensions de vieillesse affecterait les Canadiens de 65 et 66 ans et aurait des impacts négatifs sur les dépenses du Québec en aide sociale.

La réforme aurait des impacts collatéraux négatifs sur les provinces, des effets peu documentés au cours des dernières semaines. Les dépenses provinciales en aide sociale augmenteraient puisque, ne pouvant plus toucher de pensions fédérales, une partie de la population de 65 et de 66 ans deviendrait prestataire de l'aide sociale. Également, l'impôt provincial sur le revenu des particuliers chuterait en raison de la baisse du niveau des prestations fédérales.

Les dépenses du Québec en aide sociale augmenteraient respectivement de 70 millions en 2012, 60 millions en 2020 et de 50 millions en 2030 (en dollars de 2012). Le Québec perdrait environ 90 millions (2012), 160 millions (2020) et 270 millions (2030) en impôt sur le revenu. À l'échelle canadienne, environ 20% des économies fédérales se traduiraient en coûts additionnels pour les provinces.

L'effet le plus important d'une telle réforme des prestations fédérales de la vieillesse serait probablement sur le niveau de vie des aînés de 65 et de 66 ans. La hausse des prestations d'aide sociale ne compenserait en effet que partiellement la chute de la SV et du SRG. En utilisant la mesure du panier de consommation comme seuil de pauvreté, le taux de pauvreté chez les aînés de 65 et 66 ans augmenterait de 4% à 24,8% en 2020 si la réforme était mise en place en 2020; il augmenterait de 5,9% à 29,8% si elle était mise en œuvre en 2012.

Ces estimations sont obtenues en supposant que les comportements de travail et d'épargne des Canadiens ne seraient pas affectés par cette réforme. Il est probable qu'un certain nombre de travailleurs travailleraient plus longtemps et épargneraient davantage pour compenser les effets d'une telle réforme sur leur revenu. Il faudrait toutefois que ces changements de comportement soient substantiels pour qu'ils puissent amoindrir significativement les effets directs sur la pauvreté des aînés.

VASTE CHOIX
À DÉCOUVRIR
EN MAGASIN



mariette
clermont

marietteclermont.com

LAVAL: 2300 Le Corbusier, 514.382.6870 . MONTRÉAL: 2020 University, 514.845.7296

